

Agriculture : 2,5 M€ investis à Juniville (08)

Les Graines Champenoises espèrent traiter jusqu'à 9 000 tonnes de graines par an dans un bâtiment de 1 500 m². *Page 6*

« Investir malgré les tensions géopolitiques »



Dans le cadre de sa réunion annuelle, le Crédit Agricole du Nord Est avait cette année convié l'économiste « optimiste » Nicolas Bouzou. *Page 5*

Méga-Hertz, du son et des salons

L'entreprise de location de matériel et d'organisation d'événements développe son activité salon avec la réalisation de stands. *Page 7*

SAMM Trading lance deux nouveautés

Lors de la 5^e édition du « Fabs Day », SAMM Trading, agence de communication par l'objet, a présenté Rewrappack et Brand Doudou. *Page 4*

Portrait

L'Ardennais Patrick Deloche. *Page 24*

13 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 11 à 23

Amazon annonce 350 emplois dans l'Aube



Amazon s'implante près de Troyes, via Id Logistics, sur le Parc Logistique de l'Aube, à l'entrée de l'autoroute A5 et à quelques minutes de l'A26. Amenant dans son panier 350 emplois, la logistique d'Amazon occupera le bâtiment de 62 200 m² déjà construit à blanc par le groupe Panattoni. Un site clés en main qui réduit les délais de mise en activité avec un démarrage prévu en septembre. Id Logistics traitera les flux de commandes d'Amazon pour le marché d'Ile de France. « Cette annonce n'est pas le fruit du hasard. Elle récompense le

travail déterminé de nos équipes et une stratégie assumée d'attractivité et de valorisation de nos atouts », annonce Philippe Dallemagne, président du Conseil départemental, collectivité propriétaire du parc logistique. Cet outil stratégique est dédié à « faire de l'Aube une terre d'accueil pour les projets d'envergure. C'est une victoire concrète pour l'économie locale. C'est aussi un message clair : notre territoire attire, avance et gagne. »

Page 3

Plus d'épargne nette pour le Département de la Marne

Un certain nombre de délibérations dont la plus importante est la DM1, décision modificative numéro un, largement nourrie par les grandes lignes du compte administratif 2025, ultime marqueur du budget N-1 étaient à l'ordre du jour, avec principalement ce constat : des dépenses de fonctionnement en hausse de 4% et principalement portées par les secteurs de la solidarité et des recettes de fonctionnement en moindre hausse (+2,8%). Jean-Marc Roze en tire la principale conséquence : l'épargne brute passe de 25 à 19,5 millions d'euros, réduisant ainsi la capacité d'investissement du Département, de 51 à 36 millions d'euros.

Selon le Président Roze, « cette DM1 intervient

pour assurer financièrement les missions du Département, prenant en compte les réalités budgétaires actuelles en veillant à assumer totalement nos missions de solidarité, d'équilibre et d'aménagement du territoire tous en endettant la Marne dans des proportions soutenables. Pour autant, notre situation budgétaire sans être catastrophique n'est pas totalement sereine ». Jean-Marc Roze s'engage : « La France a besoin d'un électrochoc de décentralisation permettant aux collectivités locales d'assumer et d'assurer le quotidien de nos compatriotes tandis que l'Etat devrait quant à lui assumer mieux et totalement ses missions régaliennes. »

Page 9

IMPACT
MAXIMAL

VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur

ici Champagne
Ardenne

Ma radio locale.



Les prix de production de l'industrie française



En avril 2026, les prix de production de l'industrie française baissent de 2,0 %

En avril 2026, les prix de production de l'industrie française sont en baisse après le rebond de mars (-2,0 % après +2,2 % en mars et -1,2 % en février). Les prix de production se replient à la fois pour les produits destinés au marché français (-2,1 % après +1,9 % en mars) et pour ceux destinés aux marchés extérieurs (-1,8 % après +3,3 % en mars). Sur un an, les prix de production de l'industrie française augmentent de 2,0 % (après +0,2 % en mars). Hors énergie au sens large (hydrocarbures, produits de la cokéfaction et du raffinage, électricité, etc.), les prix de production de l'industrie française augmentent de 0,7 % sur un mois (après +0,3 % en mars) et de 1,5 % sur un an (après +0,4 % en mars). (INSEE)

Les prix des produits des industries extractives



Forte baisse des prix des produits des industries extractives, énergie et eau

En avril 2026, les prix des produits des industries extractives, énergie et eau se replient fortement (-10,9 % après +0,7 % en mars). Ils sont tirés par la forte baisse des prix de l'électricité (-22,1 % après -0,2 %). Cette forte baisse est partiellement contrebalancée par la hausse des prix du gaz (+6,5 % après +2,4 %) en lien avec le conflit au Moyen-Orient.

Sur un an, les prix des produits des industries extractives, énergie et eau diminuent de 3,1 % (après -6,8 % en mars), principalement du fait de la baisse de 8,2 % des prix de l'électricité (baisse en partie contrebalancée par les prix du gaz qui augmentent de 4,9 % sur un an). (INSEE)

Les prix des logements anciens



Au premier trimestre 2026, les prix des logements anciens sont en hausse : +0,2 %

Au premier trimestre 2026, les prix des logements anciens en France (hors Mayotte) sont en hausse : +0,2 % (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après +0,3 % au quatrième trimestre 2025 et -0,1 % au troisième trimestre 2025. Cette hausse est portée uniquement par les logements d'Île-de-France, les prix des logements anciens en province étant stables sur le trimestre.

Sur un an, les prix des logements anciens sont quasi stables : +0,1 % au premier trimestre 2026, après +1,0 % au quatrième trimestre 2025 et +0,6 % au troisième trimestre 2025. Les prix augmentent de 0,6 % pour les appartements, tandis qu'ils baissent de 0,2 % pour les maisons. (INSEE)

baromètre

La Foire ouvre ses portes aux acteurs de la Justice



Bruno Forget, Président de la Foire de Châlons, Annick Browne, Procureur du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne et Sébastien Morgan, Président du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ont signé une convention de partenariat pour acter la participation de tous les acteurs de la Justice à la 80^e Foire de Châlons.

Châlons : « Depuis des années, on ouvre les portes du tribunal, on essaye de faire venir les citoyens pour expliquer notre fonctionnement. Nous participons à la Nuit du Droit, aux Journées du Patrimoine, nous organisons des visites du tribunal et aussi des audiences auxquelles peuvent assister des classes... Notre présence sur la Foire nous permet vraiment d'aller chercher un public qui ne serait jamais venu nous voir ou qui n'aurait jamais osé pousser la porte du tribunal pour voir comment est rendue la justice en son nom. Et pourtant c'est important : la justice est rendue au nom du peuple français, il faut que le peuple français connaisse sa justice ». Connaître la Justice c'est aussi en découvrir toutes les facettes et les différents métiers : magistrats du parquet et du siège, administration pénitentiaire, avocats, tribunal administratif, conciliateurs de justice...

« Nous allons aussi organiser une conférence sur l'accueil, la prise en charge et la prise en compte des victimes. Cela sera aussi l'occasion de présenter lors de la journée jeunesse, le jeudi 3 septembre, nos métiers qui sont vraiment des métiers passion souvent méconnus », poursuit Annick Browne. « Nous sommes dans une société qui malheureusement se cloisonne de plus en plus et vous en êtes l'exemple inverse en démontrant toute la vertu justement de faire plutôt des passerelles que des silos », rappelle Bruno Forget, ravi de pouvoir faire se rencontrer des univers parfois éloignés, tout en ouvrant leur écosystème au grand public : « En faisant se côtoyer des univers qui cohabitent mais ne se connaissent pas, la Foire de Châlons est une agora des temps modernes ».

et des attentes fortes ; parfois contradictoires mais qui nous placent en situation de devoir toujours mieux nous faire connaître, mieux nous faire comprendre et mieux nous expliquer », souligne Sébastien Morgan, président du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne. « Nous, hommes et femmes de Justice, sommes pleinement ancrés dans ce territoire et nous voulons aussi aller à la rencontre du justiciable. C'est la raison pour laquelle nous avons été présents depuis plusieurs années et nous nous réjouissons d'y être de nouveau pour cette édition 2026 ».

À LA DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE

Un avis partagé par Annick Browne, Procureur du Tribunal Judiciaire de

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent

PASCAL GAUCI,
NOUVEAU PRÉFET DE L'AUBE



Né en 1970 à La Réunion et Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Pascal Gauci succède à Pascal Courtade en tant que préfet de l'Aube. Père de sept enfants, professeur agrégé d'histoire géographique, il quitte la préfecture des Hauts-de-Seine où il était secrétaire général. Il est issu de la promotion Simone Veil 1993 de l'école nationale d'administration. Pascal Gauci a été administrateur civil au ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, puis affecté dans différentes préfectures de la France Hexagonale mais aussi de Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie et de la Réunion.

Il remplace Pascal Courtade, arrivé en octobre 2024 à la préfecture de l'Aube et qui vient d'être nommé directeur général de l'administration pénitentiaire sur proposition du garde des Sceaux Gérald Darmanin.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Amazon livre 350 emplois dans l'Aube en septembre

Logistique. Le géant du commerce en ligne s'installe dans un bâtiment de 62 000 m² déjà construit sur le parc logistique de l'Aube pour traiter tous les flux de commandes pour le marché d'Ile-de-France.



Le Parc logistique de l'Aube et ses bâtiments clés en main.

LE HUB DE LA LOGISTIQUE AUBOISE

Le Parc logistique de l'Aube attire les entreprises. Propriété du Conseil départemental, son implantation, aux portes de la sortie 21 Saint-Thibault de l'autoroute A5 qui relie l'A26, positionne notamment le site à 1 h 30 de Paris. Labelisé Parc de référence et Zone d'excellence logistique, il est aussi un « site clés en main » qui permet aux entreprises de s'installer dans des infrastructures qualitatives et flexibles pour lancer les activités rapidement. Comme pour Parfums Christian Dior et Lacoste, le Parc logistique va accueillir Amazon via Id Logistics. L'entreprise dirige 450 sites, soit 10 millions de m² d'entrepôts avec 55 000 collaborateurs dans 19 pays. Id Logistics assure plus de 22 millions d'ordres de transport par an, générant 3,7 milliards de chiffre d'affaires.

MBP

L'acteur mondial de la vente en ligne, Amazon, s'implante sur le parc logistique de l'Aube dans un bâtiment de 62 000 m². La plateforme a été construite en blanc en 2023, par anticipation par le leader européen du développement immobilier logistique et industriel Panattoni, sur le site de Saint-Léger-près-Troyes. Situé à proximité immédiate des accès autoroutiers (entrée de l'autoroute A5 et à quelques minutes de celle de l'A26), le bâtiment permet la mise en route rapide de l'activité. Dès septembre, Amazon débutera son activité de stockage via son partenaire Id Logistics. « Cette annonce n'est pas le fruit du hasard.

Elle récompense le travail déterminé de nos équipes et une stratégie assumée d'attractivité et de valorisation de nos atouts », annonce Philippe Dallengre, président du Conseil départemental, collectivité propriétaire du parc logistique. Cet outil stratégique est dédié à « faire de l'Aube une terre d'accueil pour les projets d'envergure. C'est une victoire concrète pour l'économie locale. C'est aussi un message clair : notre territoire attire, avance et gagne. »

TAPIS ROUGE

Dédiée à couvrir le marché de l'Ile-de-France, la plateforme devrait permettre la création de plus de 350

emplois. « L'implantation d'un site logistique Amazon, sur le territoire de Troyes Champagne Métropole (TCM), confirme, une nouvelle fois, l'attractivité de notre agglomération et de son bassin d'emploi auprès de grands groupes nationaux et internationaux », annonce François Baroin, président de TCM, dans un communiqué. « Dans un contexte de forte concurrence entre les territoires, cette nouvelle implantation économique conforte notre engagement de poursuivre, dans les années à venir, l'extension ou la création de zones d'activité économique en capacité de permettre aux entreprises du terri-

toire, comme à celles venues de l'extérieur, de se développer. »

LES RÉSERVES FONCIÈRES ET HOSPITALITÉ

Après Garnica, Clarins, la Maison Jean Rousseau, la construction en cours de la nouvelle usine Thalès sur le Parc du Grand Troyes et les parfums Christian Dior (Groupe LVMH) en 2027 sur le Parc logistique de l'Aube ou Newcleo, l'arrivée d'Amazon souligne, à nouveau, l'importance d'apporter des réponses immédiates aux entreprises.

« Cela vient conforter notre stratégie de favoriser les conditions d'implan-

tation d'entreprises et de proposer des terrains ou des bâtiments prêts à les accueillir. Ainsi, avec l'arrivée de ce nouvel acteur économique international, Troyes Champagne Métropole apporte son appui, notamment dans l'organisation de sessions de recrutements ou dans l'accompagnement des futurs salariés », précise François Baroin.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Tout ce qui se passe ici, dans ma région s'écoute sur

ici Champagne Ardenne
Ma radio locale.



Communication. L'entreprise SAMM Trading organisait sa 5^e édition du « Fabs Day », une journée destinée à découvrir les fabricants d'objets publicitaires utiles et responsables.

Objets pub : la révolution durable

L'époque du simple goodies éphémère, du « gadget » est révolue : aujourd'hui, l'objet publicitaire doit conjuguer utilité, durabilité et responsabilité. Un tryptique qu'Antony Villéger, directeur général de SAMM Trading, a érigé en véritable signature à travers cette nouvelle édition du « Fabs Day ». À cette occasion, une douzaine de « fabuleux fabricants », partenaires de SAMM Trading, étaient réunis pour présenter des produits conçus autour de démarches à la fois innovantes et vertueuses, avec une attention particulière portée à l'impact environnemental. « On a souhaité mettre un peu moins de fabricants cette année. L'an dernier, il y en avait une vingtaine, mais il y a beaucoup de nouveautés et l'idée, c'était de les mettre davantage en avant, de façon plus marquée et plus lisible », explique Antony Villéger.

L'ÉCO-CONCEPTION AU CŒUR DE LA FABRICATION

À l'instar de l'entreprise nantaise Les Patineurs, fabricants d'accessoires en cuir, pochettes, porte-cartes. « Certains de nos produits sont fabriqués à partir de matières revalorisées à base de bâches usagées de camions », indique Ugo Bonhomme, le fondateur. Les produits sont plébiscités par deux catégories de clients : « La première est ceux qui viennent naturellement vers nous, comme le secteur bancaire et les

métiers du chiffre qui aiment bien cette typologie de produits et qui ont une RSE très forte. Ensuite, il y a les nouveaux clients, ciblés par SAMM Trading, dont les équipes connaissent les attentes de telle ou telle entreprise. » Lors de cette journée, 90 sociétés étaient inscrites, locales ou nationales. Un groupe spécialisé dans l'aménagement intérieur, cuisine et salle de bains, cherchait par exemple des objets à remettre à ses salariés travaillant sur ses chantiers lors d'un forum au mois d'octobre. La commande ? « Des objets solides et utiles. »

MARCHÉ URBAIN ET PREMIUM

Bini, entreprise bretonne basée à Vannes proposait pour sa part, « tout ce qui se rapporte au repas nomade ». De fabrication française et biosourcée, les sets de couverts, mugs et lunchbox ont été conçus pour des travailleurs urbains qui se soucient autant du style que de la composition du produit. « Nous avons choisi des couleurs tendances et une matière à partir de fibres de bois », explique Emeric Brohan, commercial. L'entreprise créée en 2020 travaille également avec des ESAT partenaires. Si les objets commerciaux se sont transformés avec le temps, avec une offre toujours plus large et originale, le traditionnel sac, tote-bag ou encore les stylos ont toujours la côte. Du côté de Terraco, on vise le marché premium, avec des articles 100% personnalisables. « Les clients

peuvent choisir la gamme de produit, la matière. On suit les tendances du retail dans l'univers haut-de-gamme », confie Anthony Donoyan, Agent commercial pour plusieurs marques.

Et si l'univers premium se veut différenciant, le marché des objets de mass-market n'est pas en reste. Et quel meilleur ambassadeur que BIC, la marque française aux stylos et briquets vendue à des millions d'exemplaires ? Prenez le fameux quatre couleurs, créé en 1970 et qui ne cesse d'évoluer. Avec un design similaire depuis plus de 50 ans, il se personnalise à l'infini et surtout, il évolue avec son temps. En 2024, il s'allégeait de 13% de plastique dans l'agrafe du stylo. En 2026, il va radicalement plus loin, puisque sa tige dévissable est désormais éco-conçue, à partir de plastique recyclé de déchets de voitures ! Quant au briquet, il reste indémodable. « C'est le meilleur vecteur de communication de marque », affirme Emily Delannoy, Country manager de BIC Graphic. « Il a une durée moyenne de visibilité de 7 ans et sera vu par plus de trente paires d'yeux. Imaginez, vous l'oubliez sur une table, il est automatiquement ramassé par quelqu'un d'autre, conservé et prêté au fil d'événements. »

DES NOUVEAUTÉS EN INTERNE

Cette année, SAMM Trading présentait aussi deux nouveautés, développées en interne autour de



SAMM Trading a lancé deux nouveautés lors du Fabs Day dont Rewrappack.

brevets déposés ces derniers mois. Il y a Rewrappack, un packaging qui s'adapte au récit de l'entreprise : « Ce sont des boîtes capables de raconter des histoires. Quand on ouvre la boîte, elle devient un véritable support de communication. On transforme ainsi le packaging en média. Notre slogan, c'est : "Le vôtre se jette, le nôtre se montre." Nous voulons créer une expérience d'unboxing, faire vivre une expérience avant même que le produit soit découvert. » Et puis une marque lancée récemment, Brand Doudou, qui permet de créer des peluches à partir de l'IA avec le logo ou l'univers de la marque. « Le principe est

simple : vous allez sur branddoudou.fr, vous ajoutez votre logo, votre produit, et grâce à l'intelligence artificielle, le site génère une vision de la future peluche. Ce sont des choses qui n'existaient pas auparavant. Ensuite, cela nous permet d'établir un cahier des charges précis. Le client peut déjà voir si l'idée lui plaît et, de notre côté, cela nous aide à concevoir une peluche très réaliste. Cela peut être un petit personnage, comme le nounours Butagaz par exemple. 65 % des gens retiennent davantage une marque lorsqu'elle est portée par une mascotte », avance Antony Villéger.

NASTASIA DESANTI

Réseau. La première édition du Forum des Réseaux Business a réuni environ 200 personnes.

Premier Forum des Réseaux pour le Club Activ Business



La force aujourd'hui du forum est d'avoir inclus les écoles professionnelles « qui mènent à la réussite d'une entreprise ».

Pour nouer des contacts et faire grandir son activité, il n'y a pas de petits réseaux. Ces derniers sont multiples, ils en existent de plus en plus, du plus emblématique BNI au plus ciblé Créez comme Elles, dédié aux femmes entrepreneures et porteuses de projets. Au milieu, un nouveau venu depuis le mois d'août 2025, le Club Activ Business – réseau d'affaires regroupant des entrepreneurs

basés sur Reims, Châlons et Épernay – lancé par Mickael Da Siva Gomes, agent d'assurance AXA et Laetitia Fossier-Vieillard, responsable recrutement. « La motivation de la création de ce club était de prendre tout ce qui est agréable dans une mise en réseau et d'enlever tout le côté contraignant », résume Mickael Da Siva Gomes. Les membres, issus d'univers profession-

nels complémentaires et non concurrents (expert-comptable, notaire, banquier, assureur, téléprospection, entreprises web, expert en intelligence artificielle, etc.) se retrouvent ainsi tous les 15 jours, à partir de 10h45 et pour un déjeuner jusqu'à 14 heures.

L'objectif reste classique : « Échanger, créer des ponts... Avec une devise : semer, grandir, transmettre. » Une dernière valeur importante et qui se retrouve au cœur de l'organisation du premier forum porté par le réseau, avec l'invitation de plusieurs lycées, écoles et organismes de formation. « Ce qui fait aussi notre force aujourd'hui, c'est d'avoir inclus les écoles professionnelles qui mènent à la réussite d'une entreprise. C'est pour cela que nous avons invité des établissements de formation. Le réseau doit être compris au sens large. Un réseau peut commencer dès le collège, lorsque l'on cherche un stage », souligne ainsi Marie-

France Nidegger, « boosteuse » de projets. À l'accueil du forum, on retrouvait ainsi des élèves du lycée Ozanam de Châlons-en-Champagne, présents pour acquérir ou parfaire une expérience professionnelle ainsi que pour nouer des contacts auprès de la quarantaine de stands installés à la salle des Lanterniers de Saint-Memmie. Un lieu pas choisi au hasard non plus. « Beaucoup d'événements se déroulent à Reims. Nous souhaitons montrer qu'il se passe aussi des choses ailleurs. » Pour cette première édition, la volonté première des organisateurs était de « regrouper un véritable écosystème autour du monde de l'entreprise : services des impôts, France Travail, CCI, cabinets de conseil, avocats, juristes... ». Les banquiers aussi, étaient bien représentés, avec le Crédit mutuel, partenaire de l'événement. « Nous apportons notre savoir-faire dans l'accompagnement de projet mais aussi assurons les clients de notre pré-

sence à leurs côtés et de notre disponibilité », souligne Médéric Lebouvier, directeur d'agence professionnels au Crédit Mutuel de Châlons-en-Champagne, en référence à la facilité d'ouvrir un compte dans une banque en ligne lorsque l'on crée une entreprise mais au manque d'accompagnement par la suite.

ACCOMPAGNER ET SÉCURISER

« Une fois le compte bancaire de l'entreprise créé, c'est là que le client a besoin de notre expertise et de notre lien, afin de répondre à tous ses questionnements et de sécuriser ses décisions et son entreprise », rebondit Hilal Akpinar, chargée d'affaires professionnels.

Les membres du club, aussi, tenaient un stand afin de présenter leur activité comme Franck Wilhelmy, à la tête de Flight drone services, entreprise offrant des solutions professionnelles pour la capture d'images aériennes ou en milieu confiné (silo céréalier). « J'ai créé mon

entreprise en 2024 et j'interviens par exemple dans le nettoyage de toit, aussi bien de particuliers que d'entrepôts professionnels ou d'entreprises. Non seulement le temps d'intervention est considérablement réduit mais cela limite aussi beaucoup le risque humain », indique celui qui se déplace dans la région de Châlons et ses environs. D'autres réseaux étaient également présents sur le forum – le Club Activ Business ne se voulant pas exclusif – comme Carbao ou encore le réseau féminin parisien Link'Elles. « Nous travaillons en bonne intelligence entre nous mais aussi avec les autres réseaux », affirme Alain Daele, conseiller en gestion de patrimoine et membre du réseau Carbao Épernay qui précise la devise du club « vous viendrez pour le business, vous resterez pour l'éthique ».

Un rendez-vous qui en appellera d'autres.

NASTASIA DESANTI

Conférence. Dans le cadre de sa réunion annuelle, le Crédit Agricole du Nord Est avait cette année convié l'économiste « optimiste » Nicolas Bouzou, également essayiste et chroniqueur, et, de ses mots : « *libéral, pro business et pro entreprise* ».

« Il ne faut pas attendre la disparition des tensions pour investir »

Petites Affiches Matot Braine : *Vous dites vouloir combattre cette idée selon laquelle nous n'avons jamais connu autant d'incertitudes et que, par conséquent, les entreprises ne devraient plus investir...*

Nicolas Bouzou : Oui. Je pense que cette idée est largement contestable. D'abord parce que l'incertitude est l'état normal de l'économie. Il n'y a rien de particulièrement nouveau là-dedans. En revanche, il y a effectivement des évolutions profondes : la géopolitisation du monde, le vieillissement démographique, le réchauffement climatique, l'importance de l'innovation technologique. Mais ces phénomènes ne sont pas incertains. Ce sont des tendances lourdes, parfaitement identifiables, qui constituent aujourd'hui les grands piliers de l'économie mondiale. La géopolitisation du monde, par exemple, ne signifie pas la fin de la mondialisation. Il n'y a pas de démondialisation. En revanche, les flux commerciaux deviennent plus complexes et plus coûteux. Cela change la configuration économique mondiale, mais ce n'est pas de l'incertitude au sens où on ne pourrait pas l'analyser. Nous sommes entrés dans un monde durablement conflictuel. Si l'on attend la disparition des tensions géopolitiques pour investir, on risque de ne plus investir pendant quinze ans !

PAMB : *Vous évoquez aussi un changement technologique majeur...*

Nicolas Bouzou : C'est le grand sujet du moment. Nous sommes dans une vague d'innovation exponentielle : l'intelligence artificielle, la robotique, les biotechnologies aujourd'hui, puis demain la robotique humanoïde, le quantique... Tout cela constitue un immense gisement de croissance. Je pense qu'il y a devant nous des perspectives de productivité et de développement économique extrêmement importantes.

PAMB : *À l'échelle locale, quels sont selon vous les secteurs porteurs dans le Grand Est ?*

Nicolas Bouzou : Il y en a plusieurs. D'abord la logistique. Nous sommes ici dans un nœud logistique majeur. Contrairement à ce que certains pensent, il n'y a pas de recul structurel des flux commerciaux. Ils sont simplement plus coûteux et plus complexes. Les échanges restent très dynamiques, notamment au sein de l'Union européenne. Même le Royaume-Uni, après le Brexit, cherche aujourd'hui à maintenir des liens très forts avec le marché européen. Les Britanniques sont même en train d'intégrer automatiquement des normes européennes dans leur droit pour continuer à commercer efficacement.

PAMB : *Pourtant, les transporteurs évoquent des difficultés impor-*



L'économiste, chroniqueur et essayiste Nicolas Bouzou a publié au mois de février "L'Éternel sursaut", une histoire de la France résiliente...

tantes, notamment avec le prix des carburants...

Nicolas Bouzou : Bien sûr, les coûts ont augmenté, c'est incontestable. Mais il n'y a pas de récession du secteur logistique. D'ailleurs, beaucoup de transporteurs me parlent surtout de leurs difficultés de recrutement. Quant au pétrole, il n'est pas impossible que les prix se détendent à moyen terme si la situation géopolitique se stabilise.

PAMB : *Sur ce territoire, on produit aussi beaucoup d'énergie renouvelable. Quel regard portez-vous sur l'électrification ?*

Nicolas Bouzou : Je suis totalement favorable à l'électrification. Je suis à la fois pro-nucléaire et pro-renouvelable. Les deux sont complémentaires. Et dans les renouvelables, j'ai peut-être aujourd'hui une préférence pour le photovoltaïque parce que les coûts baissent extrêmement vite. Je mets simplement une nuance : l'électrification a un coût élevé pour les entreprises et les ménages. Cela ne remet pas en cause la stratégie, mais cela peut justifier un calendrier un peu plus souple.

PAMB : *Dans la région, beaucoup d'agriculteurs développent des projets énergétiques...*

Nicolas Bouzou : Oui car l'agriculture est un secteur profondément

pour les métaux rares et les métaux critiques : tungstène, cobalt, lithium, etc. Ce sont pourtant des matériaux dont nous avons énormément besoin, notamment pour les panneaux photovoltaïques, les batteries et toutes les technologies liées à la transition énergétique. Or, il y en a sans doute beaucoup dans le sous-sol européen. Pour des raisons géologiques, il semblerait que ces terres rares se trouvent souvent à proximité d'anciens bassins charbonniers. C'est d'ailleurs pour cela qu'en Wallonie, ils sont en train de rouvrir certaines mines. Et ce qui est intéressant, c'est que cela a aussi une dimension sociale forte, parce que ces territoires ont conservé une identité minière très marquée.

PAMB : *Ces projets soulèvent tout de même des questions environnementales...*

Nicolas Bouzou : Évidemment, les procédés d'extraction d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ceux du passé. Avec les normes européennes, on sait exploiter ces ressources de manière beaucoup plus encadrée et plus écologique - en tout cas bien davantage que ce qui se pratique aujourd'hui en Chine. Nous avons des normes environnementales bien plus exigeantes que d'autres pays.

PAMB : *Vous défendez aussi le développement des data centers sur le territoire...*

Nicolas Bouzou : Clairement. D'abord parce que leur construction génère beaucoup d'emplois. Ensuite parce qu'ils s'inscrivent dans une logique économique très forte. Arthur Mensch, le fondateur de Mistral AI, expliquait récemment que l'électricité bas carbone est en quelque sorte le pétrole brut du XXI^e siècle, tandis que les data centers en sont les raffineries. La France, qui produit beaucoup d'électricité bas carbone, a donc une vraie carte à jouer.

PAMB : *De la même manière, l'intelligence artificielle est extrêmement énergivore... est-ce là une bonne façon d'aller vers plus de sobriété énergétique ?*

Nicolas Bouzou : Si cette énergie est bas carbone, alors le problème environnemental est très différent. Ce qui est problématique, ce sont les data centers alimentés au charbon. Pas ceux fonctionnant grâce au nucléaire ou au renouvelable.

PAMB : *Concernant la compétitivité des entreprises, quels leviers pouvons-nous mettre en place pour la relancer ?*

Nicolas Bouzou : La question des salaires, de l'éducation, de la simplification administrative, de la compétitivité des entreprises... tout cela est central. Une véritable simplification des normes françaises pourrait libérer

énormément de croissance. Quand je parle avec les chefs d'entreprise partout en France, ils me disent tous la même chose : trop de normes, trop de charges, des difficultés de recrutement. Et ils ajoutent presque toujours : « *Si on levait ces obstacles, on pourrait faire beaucoup plus.* »

PAMB : *Pourtant, les gouvernements « pro-business » réussissent-ils à régler ces problèmes...*

Nicolas Bouzou : Emmanuel Macron a tout de même engagé des réformes importantes au début de son premier quinquennat. Moi, je les ai soutenues et je pense qu'elles ont eu des effets positifs. Mais il y a des sujets qui n'ont pas été traités jusqu'au bout. Et je pense que beaucoup de Français qui considèrent aujourd'hui que ces dix dernières années ont été catastrophiques pourraient finir par les regretter.

PAMB : *Justement, quel regard portez-vous sur les différents candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2027 ?*

Nicolas Bouzou : Le problème aujourd'hui, c'est surtout le manque de clarté des programmes économiques. Au Rassemblement national, par exemple, il y a deux lignes : une ligne très sociale dans le Nord et une ligne plus libérale dans le Sud. Mais à un moment, il faut choisir. On ne peut pas défendre à la fois la retraite à 62 ans et des politiques budgétaires très strictes. Dans une campagne électorale, les contradictions passent parfois, mais lorsqu'on gouverne, il faut arbitrer. Du côté d'Édouard Philippe, on nous explique régulièrement que son programme est massif, mais plus il est annoncé comme massif, moins on le connaît précisément. Gabriel Attal, lui, commence à être un peu plus concret sur certains sujets comme les fonds de pension ou le droit du travail.

Et puis il y a Jean-Luc Mélenchon. Cela m'embête de le dire parce que je suis très loin de ses idées, mais il faut reconnaître qu'il est l'un des seuls à avoir un programme extrêmement structuré et lisible. Et électoralement, cela fonctionne. Les gens voient des propositions concrètes.

PAMB : *Le monde économique doit-il davantage peser dans le débat ?*

Nicolas Bouzou : Les forces économiques doivent mettre une pression beaucoup plus forte sur les candidats pour qu'ils détaillent leurs propositions. Parce qu'aujourd'hui, beaucoup de chefs d'entreprise ont surtout le sentiment d'être dans le brouillard. Et dans un moment comme celui-ci, ce qu'il faut avant tout, c'est de la lisibilité.

PROPOS RECUEILLIS PAR
NASTASIA DESANTI

Agriculture. Née de l'alliance de quatre structures agricoles locales et d'un associé, les Graines Champenoises espèrent traiter jusqu'à 9 000 tonnes de graines par an dans un bâtiment de 1 500 m² et se positionner en experts de la valorisation des productions végétales locales.

« Les Graines Champenoises » investissent 2,5 M€ à Juniville

Face au manque de prestataires techniques pour les petits lots de spécialités, trois exploitations – les (SCEA) Clément Roussel, Gentils et Main Verte – ainsi que la Ferme de l'Alsontaine (société commerciale qui transforme et vend une gamme de produits de type épicerie issus de l'agriculture biologique) se sont unies pour créer les Graines Champenoises. Cette structure d'envergure sera capable de répondre à leurs besoins, à ceux d'autres producteurs, mais aussi aux besoins des filières agricoles et industrielles. Combinant déjà de nombreuses expertises en agriculture conventionnelle comme biologique – dont la production, la trituration, le conditionnement et la commercialisation – l'entreprise propose une offre de prestation de services complète allant du triage au séchage, en passant par l'inertage au CO₂.

Cette association est renforcée par un cinquième associé en nom propre, Bruno Labilloy, ex-directeur agricole de Cristal Union qui amènera son expertise industrielle à ces jeunes

agriculteurs associés installés. « Nous avons décidé de travailler ensemble et de mutualiser nos besoins au niveau du travail de différents types de graines via un projet industriel et humain qui sécurisera nos installations et nous permettra d'aller chercher plus de valeur ajoutée sur des filières structurantes », explique Thibaut Guillet, directeur général des Graines Champenoises et futur installé sur la Main Verte.

UNE CHAÎNE DE TRAITEMENT COMPLÈTE

Cette société se positionne comme un expert centralisateur pour la valorisation des productions végétales locales : lentillons champenois, lentille, chènevis, cameline, colza, tournesol, céréales diverses et maïs. Le sud des Ardennes va ainsi être doté d'un outil industriel de pointe et d'envergure pour le triage, l'inertage au CO₂, le séchage et le stockage, voire même le conditionnement de graines à forte valeur ajoutée.

Les Graines Champenoises investiront 2,5 millions d'euros dans ce projet dont



« Les Graines Champenoises » a été créée pour structurer les filières agricoles d'excellence dans les Ardennes. De gauche à droite : Maxence Clément, Estelle Gentils et Thibaut Guillet.

l'infrastructure proposera, selon Maxime Clément, « une chaîne de traitement complète incluant trois trieurs : rotatif, alvéolaire et optique boosté à l'I.A. De quoi séparer tous les différents types de graines et assurer l'absence de résidus et d'impuretés pour l'alimentation humaine. Il y aura également deux séchoirs

à gaz de 16 tonnes chacun, des cellules d'inertage au CO₂ et une capacité de stockage vertical de plus de 500 tonnes ».

L'appui financier de la Région Grand Est dans le cadre d'une aide liée à la filière « bas niveau d'intrants », des Agences de l'Eau Seine-Normandie et aussi du

Pays Rethélois, à hauteur de 850 000 €, souligne la dimension environnementale d'un projet qui, selon ses exécutants, « structurera la filière lentillons champenois, en cours de certification IGP, mais aussi celles du chanvre, de la cameline et des cultures sobres en intrants, essentielles pour la protection de la res-

source en eau ».

Les Graines Champenoises serviront ainsi de point de collecte et de transformation pour des partenaires majeurs tels que Saipol (biocarburants aéronautiques) ou La Chanvrière de l'Aube

MISE EN PRODUCTION EN 2027

« Une partie de la future chaîne prendra place en intérieur pour le triage. L'autre, en extérieur, pour le séchage, l'inertage au CO₂ et le stockage sous forme de grandes cellules traitant d'assez grosses quantités de produits », ajoute Thibaut Guillet en évoquant une valorisation au service de la souveraineté alimentaire locale. La phase de construction du bâtiment est prévue pour la fin 2026 et la mise en production officielle de la chaîne est attendue pour le premier semestre 2027, après une centaine de jours de travaux.

À terme, l'installation pourra traiter jusqu'à 9 000 tonnes de graines par an, offrant ainsi une solution de proximité dans un rayon de 200 kilomètres.

PASCAL REMY

Commerce. Georges Lèbre, le directeur du site, a évoqué de nombreux nouveaux projets à Revin.

Cibox : seconde ligne de production, trois futurs ateliers et de nouvelles fabrications

Georges Lèbre, le directeur du site de Cibox, a présenté de nombreux nouveaux projets à Revin, comme l'installation d'une seconde ligne de production, la création d'un atelier peinture, le transfert de l'atelier 3R dans un bâtiment plus volumineux ainsi que de nouvelles fabrications dont celle de packs de batterie.

À l'occasion de la venue dans les locaux du site revinois du directeur départemental de France Travail, Georges Lèbre (photo) a fait plusieurs annonces positives quant au développement de l'entreprise Cibox qui emploie actuellement plus de 100 personnes. Après avoir rappelé que l'aventure de la société avait commencé dans les Ardennes

il y a juste trois ans avec le déménagement de l'atelier 3 R (réparation, recyclage, reconditionnement) et la création des premiers emplois, le directeur a annoncé le lancement d'ici fin juin d'une seconde ligne de production, déjà sur place. « Elle nous permettra de traiter des modèles de vélos électriques un peu plus complexes à assembler alors que l'autre ligne sera dédiée à des produits plus volumineux ». Mais aussi la création d'un atelier de peinture avec une chaîne de production.

CAP SUR LA SECONDE VIE

Deuxième autre bonne nouvelle, « l'atelier 3R qui nous a permis d'ouvrir de nouvelles activités fait preuve d'une telle attractivité que



nous sommes en passe de signer des contrats de réparations et de reconditionnement de produits d'occasion auxquels on va offrir une seconde vie en les remettant dans un état quasi-

ment neuf. On va aussi produire des robots pour les aspirateurs et la tonte de gazon. Et comme on opère aussi des actions de logistique pour livrer à partir de Revin des clients en Europe, cela nous a amené à envisager le déplacement de tout cet ensemble industriel dans un ancien bâtiment d'Electrolux plus grand (4 500 m²) et qui sera équipé de robots. Autant dire qu'on va sérieusement monter en puissance dans le courant de l'été, avec à la clé le recrutement de 15 à 20 personnes ».

Enfin, Georges Lèbre a confirmé sa volonté « de fabriquer des packs de batteries ». « Nous allons sérieusement faire monter notre niveau d'implantation à Revin ainsi que le nombre

d'emplois sur les 21 000 m² dont nous allons disposer sur place. Les machines sont d'ores et déjà commandées. Elles vont arriver à l'automne pour être opérationnelles en début d'année 2027, ce qui nécessitera de nouveaux recrutements », annonce le directeur du site avant de conclure : « Nous avons été plus rapide que dans le timing initialement prévu et on espère bientôt sortir 7 000 vélos lorsque nous tournerons à plein régime à la fin juillet dans l'assemblage de vélos de notre marque et de celle de trois autres clients européens, implantés en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas ».

PASCAL REMY

Événementiel. Pour ses 45 ans, l'entreprise réputée pour la location de matériel et l'organisation d'événementiel développe son activité salon avec la réalisation de stands.

Méga-Hertz, du son et des salons



Damien Dieusy et Maud Leguy dans le nouveau local Méga-Hertz

Méga-Hertz crée l'événement depuis 45 ans. Dirigée par Damien Dieusy, l'entreprise emménage dans son nouveau bâtiment dans la zone d'activités de la Chapelle-Saint-Luc. Des linéaires de câbles et de caisses prennent place dans les 1000 m² du nouveau local. L'entreprise, créée en 1980 par Éric Mouillefer et rachetée par le groupe Creative Show Industry en 2022, loue et vend du matériel et des instruments pour l'événementiel et pour équiper les salles de réunion professionnelles. Les nouveaux locaux sont ainsi l'occasion de rassembler sur un site unique les stocks de Châlons-en-Champagne, Reims, Paris et Auxerre.

Avec une répartition à 50/50 d'une activité location-vente plutôt hivernale et événementielle aux beaux jours, Méga-Hertz souhaite diversifier son offre en ajoutant une troisième corde à son arc avec la création et réalisation de stands pour les salons. « Nous pouvons faire du petit stand comme du gros stand », explique Maude Leguy, technico commerciale chez Méga-Hertz qui compte bien propulser l'activité. Déjà prestataire de la Foire de Châlons, du Mountain Planet à Grenoble, du salon des Maires, entre autres, Méga-Hertz entend bien s'affirmer sur ce segment et se faire reconnaître comme un prestataire local. D'ailleurs, la structure en aluminium avec de la toile

tendue est prête pour sensibiliser les invités présents pour fêter en musique le 45^e anniversaire de l'entreprise.

DE STAGIAIRE À DIRIGEANT

L'entreprise rayonne sur l'Aube et les départements limitrophes. Elle a aussi des partenaires historiques comme la Ville de Noisy-le-Grand ou l'ambassade d'Angleterre à Paris.

Avec un chiffre d'affaires d'1,2 million d'euros et 800 000 euros de stock, Damien Dieusy aimerait pouvoir recruter un gestionnaire de site pour assurer la logistique, préparer les départs et les retours de matériel quand l'activité le permettra. « Mais le contexte reste un peu compliqué. Les affaires se sont au dernier moment. Nous ne pouvons pas anticiper », constate le dirigeant qui a grandi dans l'entreprise. « J'ai la passion du métier, je suis le plus ancien dans l'entreprise. Je suis arrivé pour un stage quand j'étais au lycée Saint-Joseph à Troyes. À la fin de mon stage, on m'a demandé si je voulais rester et j'ai accepté. Je n'ai pas passé mon diplôme mais j'ai gravi les échelons au fur et à mesure ! Voilà 32 ans que je suis dans la société. Quand il y a eu le rachat de Méga Hertz par le groupe, le président m'a proposé d'en reprendre la gérance ». Depuis, l'histoire continue avec quatre salariés et une douzaine d'intermittents du spectacle habitués à travailler sur les événements de Méga-Hertz et maintenant dans un méga-bâtiment.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Justice. Le préfet de l'Aube rejoint le ministère de la Justice.

Pascal Courtade à la tête des établissements pénitentiaires

Arrivé en octobre 2024 à la préfecture de l'Aube, Pascal Courtade vient d'être nommé directeur général de l'administration pénitentiaire sur proposition du garde des Sceaux Gérald Darmanin. Le préfet de 49 ans également missionné en 2024 pour rédiger le Rapport "Frères musulmans et islamisme politique en France", prend immédiatement les rênes de l'administration. Une grande maison qui compte 44 200 agents entre personnel de surveillance et personnel d'insertion et de probation. Une prise de fonction dans un contexte de surpopulation carcérale. Selon le ministère de la Justice, au 1^{er} avril 2026, 55 200 personnes détenues le sont pour une durée de 5 ans ou moins, soit une progression de + 6,2% sur une année. Pascal Courtade va désormais devoir encadrer les conditions de détention scrutées de 186 établissements pénitentiaires et de 103 services pénitentiaires d'insertion. Ils recensent 88 100 personnes détenues recensées



Pascal Courtade et Gérald Darmanin en novembre dernier lors de la visite des établissements pénitentiers de l'Aube.

début avril 2026 dans des établissements qui proposent 63 353 places.

Le préfet de l'Aube, rompu au sujet, avait d'ailleurs visité les établissements pénitentiaires du département avec le garde

des Sceaux en novembre dernier et notamment la nouvelle prison de Troyes-Lavau. Ils s'étaient également rendus sur les sites de Clairvaux et de Villenaux-la-Grande. Si l'actualité du moment amenait Gérald Darmanin à évoquer les quartiers de haute-sécurité pour les narcotrafiquants et la grande criminalité, le modèle présenté à Troyes s'adresse aux personnes en semi-liberté. L'établissement aubois fait partie des 17 sites retenus pour implanter des modules préfabriqués. Les quartiers de semi-liberté doivent permettre de faire face à cette pénurie de places en optimisant les coûts de construction mais sans lésiner sur la sécurité. « En octobre-novembre 2026, si je suis encore à mon poste de ministre de la Justice, je viendrai inaugurer cette prison », avait déclaré Gérald Darmanin. Il pourra donc le faire avec Pascal Courtade, son nouveau directeur des établissements pénitentiaires.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

ADASEA

La santé mentale : un facteur de production à ne pas négliger

Lors de son assemblée générale, l'Adasea de la Marne a présenté le bilan 2025 de ses différentes activités : installation, transmission, accompagnement des exploitants en difficulté et environnement.

L'Adasea assure une mission de service public auprès de la profession agricole et des agriculteurs et viticulteurs par convention avec la DDT, le Département de la Marne, la DRAAF et la Région Grand Est. Son objectif est de maintenir et développer une dynamique sur son territoire via les volets économique (Installation, Transmission), social (accompagnement des agriculteurs en difficultés via le dispositif REAGIR) et environnemental.

INSTALLATION : NORMALISATION APRÈS LE RECORD DE 2024

En 2025, 197 personnes ont été reçues par le Point Accueil Installation (PAI), une fréquentation qui retrouve le niveau de 2023 après l'année record de 2024 (214 rendez-vous) : 55 % pour une installation en agriculture et 45 % en viticulture. 20% n'étaient pas d'origine agricole ou viticole contre 18% en 2024. La part du public reçu n'ayant pas la capacité agricole lors du rendez-vous (38%) est en forte hausse comparé à 2024 (17%) et se rapproche du niveau des années antérieures (53% en 2023, 46% en 2022, 39% en 2021). 69% des projets d'installation sont basés sur une reprise d'exploitation agricole, 15% sur une création et 14% sur une association. La moitié des projets d'installation comporte au moins une pratique agroécologique hors agriculture bio.

Dans la Marne, le nombre d'installations aidées s'élève à 86 en 2025 (95 en 2024 et 54 en 2023), dont 56% en agriculture, 42% en viticulture et 2% avec un projet mixte agriculture-viticulture.

TRANSMISSION : 97% DANS LE CADRE FAMILIAL

Le Point Info Transmission (PIT) a reçu 32 futurs cédants en 2025 (contre 27 en 2024) : 41% en agriculture et 59% en viticulture. Lors du rendez-vous au PIT, 91% des cédants ont déjà identifié un repreneur, issu du cadre familial dans 97% des cas. 90% des repreneurs identifiés sont des futurs installés. Tous les futurs cédants ont entamé la préparation de l'outil de production à transmettre mais seulement 22% d'entre eux ont établi la valeur de cession de leur exploitation.

EXPLOITANTS EN DIFFICULTÉ : NOMBRE DE SUIVIS EN RECU

105 personnes ont été suivies par le dispositif REAGIR en 2025 (116 en 2024) pour 86 exploitations. 30 personnes (pour 23 exploitations) sont entrées dans le dispositif en 2025, un chiffre en recul comparé à 2024 (37 personnes pour 30 exploitations). Les exploitants suivis en 2025 (c'est-à-dire ceux déjà présents au 1^{er} janvier 2025 et ceux entrés en 2025) ont poussé la porte de REAGIR pour des raisons économiques (70,5%), des problèmes de santé (15,2%), d'entente (11,4%) ou juridiques (3%).

PLAN MAL-ÊTRE : LANCEMENT D'UNE OFFRE COMPLÈTE

L'Adasea est agréée depuis 2022 par l'Etat en tant que chef de file du Comité technique dans le cadre du Plan Mal Être En agriculture au côté de la MSA, chef de file du Comité plénier. Un certain nombre d'actions ont été réalisées en 2025 dont le lancement d'une offre de prévention primaire (formation, médiation, coaching) destinée aux exploitants agricoles et viticoles et à leurs salariés permettant de répondre à la diversité des situations et des besoins.

DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

L'Adasea accompagne le développement de la biodiversité sur le territoire champardennais. En 2025, elle s'est impliquée dans 10 projets Symbiose concernant la trame verte, la trame bleue et la trame brune. S'y ajoutent cinq projets pour Epiterre, autre structure porteuse de projets agro-écologiques.

Pour rappel, l'Adasea reçoit les financements publics de l'Etat et de la Région Grand Est pour les activités Installation - Transmission, du Département de la Marne et de la Région Grand Est pour le dispositif Réagir.

En bref

-0,1%

Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié est stable (0,0 %, soit -4 900 emplois) après une quasi-stabilité au trimestre précédent (-0,1 %, soit -40 500 emplois). Il se situe 0,2 % sous son niveau d'un an auparavant (soit -47 600 emplois), mais dépasse encore nettement son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019 (+4,7 % soit +1,2 million d'emplois). Dans le secteur privé, l'emploi salarié est quasi stable (-0,1 %), comme au trimestre précédent (soit -13 900 emplois après -19 500 emplois). Sur un an, l'emploi salarié privé baisse de 0,3 % (soit -60 700 emplois) : il s'agit du cinquième trimestre consécutif de léger recul sur un an. (INSEE)

-0,4%

Au premier trimestre 2026, l'emploi intérimaire diminue légèrement : -0,4 % (soit -3 000 emplois), après -0,1 % (soit -400 emplois). L'emploi intérimaire se situe un peu au-dessous de son niveau du premier trimestre 2025 (-0,6 % soit -4 000 emplois) et nettement sous celui d'avant la crise sanitaire (-9,2 % soit -71 400 emplois). Pour mémoire, dans cette publication les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (agriculture, industrie, construction, tertiaire). (INSEE)

-1,1%

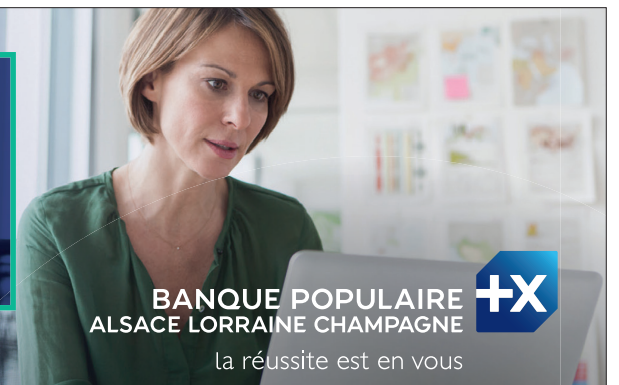
Dans l'agriculture, l'emploi salarié baisse au premier trimestre 2026 (-1,1 % soit -3 700 emplois) après un rebond prononcé au trimestre précédent (+4,5 %, soit +14 000 emplois), par contrecoup après des vendanges précoces en 2025 (plus concentrées en août que d'habitude, et ayant pour cette raison ramené le niveau d'emploi à un niveau plus bas que d'habitude fin septembre). L'emploi salarié agricole se situe 0,7 % au-dessous de son niveau d'un an auparavant (soit -2 200 emplois). Dans l'industrie, l'emploi salarié (hors intérim) continue de diminuer très légèrement au cours du trimestre (-0,1 % soit -3 900 emplois). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT**



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

COTATIONS AU 29/05/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 207,89	+ 1,11%
SBF 120	6 240,11	+ 1,15%
Nikkei	64 999,41	+ 8,69%
Dow Jones	50 461,68	+ 2,22%
Eurostoxx 50	6 070,54	+ 1,58%

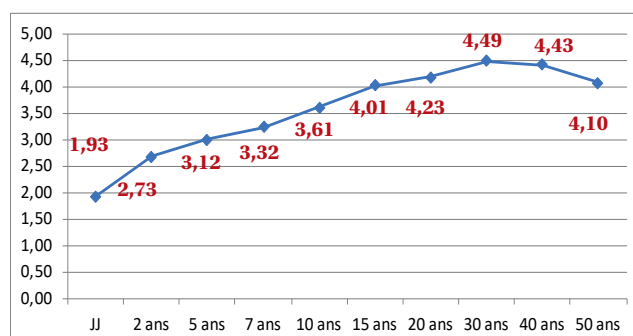
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1611	- 0,16%
Livre Sterling	0,8663	+ 0,20%
Yen	185,20	+ 0,20%
Dollar/Yen	159,48	+ 0,36%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,819	- 0,075
Euribor 10 ans	3,023	- 0,072

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,932	+ 0,001
Euribor 1 mois	1,903	- 0,065
Euribor 3 mois	2,229	+ 0,048
Euribor 6 mois	2,492	- 0,111
Euribor 12 mois	2,742	- 0,083

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,791	- 0,029
BTAN 5 ans	3,119	- 0,075
OAT 7 ans (TEC 10)	3,324	- 0,080
OAT 10 ans	3,614	- 0,239
OAT 30 ans	4,485	- 0,078
OAT 50 ans	4,095	- 0,064

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)		
ARCELORMITTAL	58,20	+ 0,49
BNP PARIBAS	92,30	+ 0,14
CARREFOUR	16,17	+ 0,14
CRÉDIT AGRICOLE	16,45	- 0,06
EXEL INDUSTRIES	29,00	- 0,27
L.V.M.H.	483,95	- 0,25
LAURENT-PERRIER	83,40	- 0,07
MICHELIN	31,21	- 0,02
NEXANS	161,00	+ 0,28
KERING	250,40	- 0,17
HAULOTTE-GROUP	2,22	- 0,00
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	40,92	+ 0,12
RENAULT	29,90	- 0,16
SAINT-GOBAIN	78,60	- 0,10
SANOFI-AVENTIS	77,14	- 0,07
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	70,79	+ 0,03
VALLOUREC	23,73	+ 0,51
VEOLIA	34,92	+ 0,17
VINCI	125,25	+ 0,04
VRANKEN-POMMERY	9,60	- 0,15

EMPRUNTS D'ÉTAT			
	JAPON	USA	EURO
JJ	0,55	3,76	1,93
2 ans	1,36	4,06	2,61
5 ans	1,91	4,20	2,71
10 ans	2,69	4,50	3,00
30 ans	3,97	5,02	3,54

Emmanuel Moulin est nommé gouverneur de la Banque de France



À la suite du vote des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, le conseil des ministres du 27 mai 2026 a officiellement entériné la nomination d'Emmanuel Moulin comme gouverneur de la Banque de France. Il prendra ses fonctions le 2 juin 2026, pour un mandat de six ans. Il succède à François Villeroy de Galhau, qui se voit conférer le titre de gouverneur honoraire. Emmanuel Moulin exercera ses responsabilités aux côtés de Denis Beau et d'Agnès Bénassy-Quéré, sous-gouverneurs.

En sa qualité de gouverneur, Emmanuel Moulin assurera la présidence de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP), de l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB), du conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM) et du Conseil général de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM). Il siègera également au Haut conseil de stabilité financière (HCSF) et au comité stratégique de l'éducation financière. Sur le plan international, il représentera la Banque de France au Conseil des gouverneurs et au Conseil général de la Banque centrale européenne (BCE), au conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (BRI), ainsi qu'au G7 et au G20 dans leur filière Finances. Il exercera par ailleurs les fonctions de gouverneur suppléant au Fonds monétaire international (FMI). Haut fonctionnaire diplômé de Sciences Po, de l'ESSEC et de l'ENA, Emmanuel Moulin a consacré l'essentiel de sa carrière à la stratégie économique et aux affaires financières européennes et internationales de la France. Il a occupé les postes de directeur adjoint du cabinet du ministère de l'Économie et des Finances de 2007 à 2009, puis de conseiller économique à la Présidence de la République de 2009 à 2012. Entre 2012 et 2017, il devient Directeur général délégué du groupe Euro-tunnel puis Directeur général de Mediobanca à Paris. Il exerce à partir de 2017 les fonctions de directeur de cabinet du ministère de l'Économie et des Finances, avant d'être nommé Directeur général du Trésor en 2020. Il prend ensuite la direction du cabinet du Premier ministre en 2024, avant d'être nommé secrétaire général de l'Élysée en avril 2025.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Le Département de la Marne ne dispose désormais plus d'épargne nette

Finances. Si le budget primitif 2025 du Département de la Marne laissait apparaître une infime marge de 3,7 millions d'euros, l'épargne nette, une des composantes majeures de l'investissement, est, selon le dernier compte administratif, désormais nulle. Avec une baisse de 29% constatée au compte administratif 2025, la dette risque bien de devenir la grosse signature du budget constaté 2026.

Un certain nombre de délibérations étaient à l'ordre du jour de l'assemblée départementale, dont la plus importante est la DM1 (Décision Modificative numéro un), largement nourrie par les grandes lignes du compte administratif 2025, ultime marqueur du budget N-1, avec principalement ce constat : des dépenses de fonctionnement en hausse de 4% et principalement portées par les secteurs de la solidarité et des recettes de fonctionnement en moindre hausse (+2,8%). Jean-Marc Roze en tire la principale conséquence : l'épargne brute passe de 25 à 19,5 millions d'euros, réduisant ainsi la capacité d'investissement du Département, de 51 à 36 millions d'euros.

Selon le Président du Département de la Marne, « cette DM1 intervient pour assurer financièrement les missions du Département, prenant en compte les réalités budgétaires actuelles en veillant à assumer totalement nos missions de solidarité, d'équilibre et d'aménagement du territoire tout en endettant la Marne dans des proportions soutenables. Pour autant, notre situation budgétaire, sans être catastrophique, n'est pas totalement sereine ».

En amont des futures Assises des Départements de France, à Reims du 14 au 16 octobre, et des prochaines élections présidentielles, Jean-Marc Roze s'engage : « La France a besoin d'un électrochoc de décentralisation permettant aux collectivités locales d'assumer et d'assurer le quotidien de nos compatriotes tandis que l'Etat devrait quant à lui assumer mieux et totalement ses missions régaliennes. Pour cela, nous devons bénéficier de ressources sûres, pérennes et retrouver une autonomie fiscale ».

Offensif contre un Etat qui pénalise et Vatry et l'ensemble des petits aéroports français, le Président Roze fustige la taxe sur les petits colis, cause d'une baisse de 80% du trafic de Vatry et du chômage d'une vingtaine de salariés. En conclusion de son introduction, évoquant succinctement l'affaire



Offensif contre un Etat qui pénalise et Vatry et l'ensemble des petits aéroports français, le Président Roze a fustigé la taxe sur les petits colis, cause d'une baisse de 80% du trafic de Vatry et du chômage d'une vingtaine de salariés.

de la Collectivité Européenne d'Alsace, le Président Roze prend de la hauteur : « Dans tous les cas, ce n'est pas en fractionnant le pays que cela nous permettra de mener à bien des grands projets dont celui-ci a besoin ».

HAUSSE DU FONCTIONNEMENT ET BAISSÉ DE L'INVESTISSEMENT DANS LE COMPTE ADMINISTRATIF

Equivalent d'un budget réel et définitif à la fin de l'exercice, le compte administratif 2025 rectifie les dépenses et les recettes estimées dans le budget primitif. Ainsi, les dépenses de fonctionnement passent de 508 à 529 M€ (+4,1%) et les dépenses d'investissement, hors dette, de 51 à 36 M€ (-29%). Le résultat de l'année 2025 affiche un résultat négatif de 8,7M€. En dépenses, hors emprunt, le budget 2025 de la Marne s'élève à 584,5 M€, contre 577,8 M€, soit une petite progression de 1,1%. Pour rappel, le compte administratif

vérifie les bonnes orientations du budget primitif.

Au bilan 2025, après un emprunt supplémentaire de 13 M€, l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 est de près de 185 M€ et diminue de 3,5% au 1^{er} janvier 2026. La capacité de désendettement s'affaiblit en passant de 7,3 à 9,2 ans. Les investissements 2025 ont été couverts à 52% par l'autofinancement, 25% par les dotations et autres recettes et 23% par l'emprunt.

LA CHUTE BRUTALE DE L'ÉPARGNE

Entre 2024 et 2025, l'épargne brute (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) a chuté de plus de 22%, soit une baisse de 5,7 M€. Dans le même temps, l'épargne nette (solde entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette), est passée de 6,7 M€ à zéro. Il semblerait donc, en attendant le bilan 2026, que la Marne soit en passe de faire son entrée dans le groupe

des Départements à épargne nette négative.

Entre 2022 et 2025, avec une hausse de près de 12% des dépenses de fonctionnement, accompagnée d'une faible compensation de +4,4% des recettes, l'épargne brute et l'épargne nette de la Marne ont parallèlement chuté de plus de 65% en trois ans.

La décision modificative numéro un, adoptée par la majorité du Département, aboutit à un budget intermédiaire 2026 de 628,6 M€, en hausse de 1,8% par rapport au BP 2025. Ce budget englobe le BP 2026 (610 M€), les reports de résultats 2024 et 2025 (9,1 M€) et la DM1 2026 (9,5 M€). Il donne un peu plus de poids au financement de l'investissement (16,1% du budget global contre 14,7%).

LE LEITMOTIV DE L'AUTONOMIE FISCALE

Dans ses explications de vote, sur le compte administratif, comme sur

la décision modificative, le conseiller d'opposition Rudy Namur insiste sur l'épargne nette désormais nulle et une capacité d'investissement qui ne repose désormais quasiment plus que sur l'emprunt : « Nous devons être encore plus vigilants sur les dépenses de fonctionnement et donner la priorité à l'investissement utile ». Comme son binôme, Khira Taam, et rejoint pour l'occasion par le nouvel opposant, Stéphane Lang, il s'est abstenu sur les deux rapports.

« L'Etat est ruiné ! », lance Charles de Courson qui, blasé plus que de coutume, poursuit : « J'ai l'impression de radoter depuis une quinzaine d'années, ici comme à l'Assemblée Nationale... Qu'attendre de l'Etat ? Rien !... Il nous faut obtenir une véritable autonomie fiscale... La CSG départementale, voilà la bonne solution pour retrouver notre liberté de gérer ».

LES ASSISES DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE À REIMS

La dernière session plénière du Département a abordé une vingtaine de rapports dont celui concernant les futures assises des Départements de France. Les 14, 15 et 16 octobre prochains, le Département de la Marne accueillera ces 95^{es} Assises des Départements de France au Parc des Expositions de Reims. Cet événement national devrait réunir près de 1 500 congressistes, élus départementaux, parlementaires, décideurs publics, représentants institutionnels et acteurs majeurs du territoire national.

Au-delà de son caractère institutionnel, ce rendez-vous constitue une opportunité stratégique pour la Marne, en termes de rayonnement national, d'attractivité économique et touristique et de valorisation des acteurs locaux et des filières d'excellence. Le Département de la Marne estime le budget de cet événement à 850 000 euros TTC, en dépenses et recettes.

GÉRARD DELENCLOS

Opinions

Par **Le ministère de l'Éducation nationale**

Vague de chaleur précoce, le ministère de l'Éducation nationale rappelle les mesures de prévention et les gestes adéquats à adopter

Face à l'épisode de chaleur précoce qui touche une large partie du territoire et devrait se poursuivre dans les prochains jours, le ministère de l'Éducation nationale a adressé ce jour aux directrices et directeurs d'école, aux cheffes et chefs d'établissement, ainsi qu'aux chefs de centres d'examen des consignes opérationnelles afin d'adapter l'organisation des écoles, des collèges, des lycées et des examens, et de garantir la sécurité et le bien-être des élèves, des candidats et des personnels.

Cet épisode intervient à un moment particulièrement important de l'année scolaire, marqué par la tenue successive de plusieurs examens nationaux : les épreuves écrites du baccalauréat professionnel se poursuivent le 28 mai, celles du CAP se tiendront les 8 et 9 juin, celles des voies générale et technologique du 11 au 18 juin, et celles du diplôme national du brevet les 26, 29 et 30 juin.

Le calendrier des épreuves écrites a été conçu pour tenir compte des contraintes saisonnières, les épreuves étant organisées, dans la mesure du possible, en matinée, afin de préserver des conditions de passation optimales pour les candidats.

Les chefs de centres d'examen sont invités à appliquer les mesures suivantes, dans la mesure du possible :

- Privilégier les salles à l'ombre pour la tenue des épreuves ;
- Limiter les entrées de chaleur dans les salles et fermer les stores, volets et rideaux des façades exposées ;
- S'assurer que les candidats disposent d'eau potable, ou leur permettre de sortir de la salle pour se désaltérer ;
- Porter une vigilance particulière aux candidats présentant des pathologies ou en situation de handicap.

Pour l'ensemble des écoles, collèges et lycées qui accueillent leurs élèves, il est conseillé, sous réserve des configurations locales, d'adapter l'organisation et l'utilisation des locaux en fonction de l'exposition au soleil, afin d'accueillir les élèves dans des espaces préservés de la chaleur. Les stores, volets et rideaux des façades les plus exposées sont fermés autant que possible durant la journée, et les fenêtres maintenues fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.

L'accès des élèves à l'eau potable doit être assuré en permanence. Les activités physiques et les sorties doivent être réduites ou supprimées aux heures les plus chaudes. Une vigilance particulière est portée aux élèves comme

aux personnels présentant des pathologies, notamment respiratoires, ou en situation de handicap.

Il est également rappelé aux parents l'importance d'adapter l'habillement des plus jeunes élèves, de prévoir casquettes et lunettes de soleil, et, si nécessaire, d'appliquer de la crème solaire avant l'école.

L'ensemble des personnels est par ailleurs invité à demeurer attentif à tout signe de dégradation de l'état de santé d'un élève, d'un candidat ou d'un personnel - grande faiblesse, fatigue intense, étourdissements, nausées, crampes musculaires. En cas de coup de chaleur, les premiers secours doivent être alertés immédiatement en composant le 15.

En fonction de l'évolution de la situation météorologique, et notamment en cas de passage en vigilance rouge, les autorités préfectorales pourront décider, si nécessaire, de la fermeture temporaire de certains établissements scolaires afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels.

Le ministère invite chacun à rester attentif aux consignes locales qui pourraient être communiquées par les autorités préfectorales et académiques.



La bascule électrique...

Pour les amoureux d'automobile, la fascination autour des quatre roues s'accompagne invariablement d'un bruit de moteur. Du plus ou moins discret ronronnement des faibles cylindrées jusqu'au rugissement féroce des bolides les plus puissants, tel est ce qui identifie le caractère particulier d'une voiture depuis son invention et fait vibrer des générations toutes entières. Alors, évidemment, l'arrivée de la voiture électrique sur le marché a fait naître les premières moqueries de la part des « vrais » amateurs de bagnole.

Mais face à la poussée réglementaire et environnementale mais surtout en raison de lourds enjeux d'image, même les constructeurs de voiture haut de gamme et de luxe ont fini par se plier à l'électrique, à commencer par Porsche en 2019, avec sa désormais célèbre Taycan. Si les critères de succès sont difficiles à évaluer dans ce segment, les puristes étaient rassurés puisque Ferrari résistait encore. Et le 25 mai, patatras ! La mythique marque italienne a dévoilé Luce, son premier modèle 100% électrique. De quoi faire chanceler les tifosi, les fans de Ferrari. Du côté du monde automobile, c'est une digue qui s'effondre et désormais l'ensemble de la planète ou presque a accepté l'avènement de l'électrique. Si cela ne signifie pas, contrairement aux injonctions bureaucratiques européennes, que le monde est prêt à se convertir définitivement, le signal est suffisamment fort pour être souligné comme un point de bascule. Quant aux esprits chagrins qui moquent la ligne novatrice du modèle présenté par Ferrari, qu'ils soient rassurés, ils n'auront peut-être (sans doute même), tout comme moi d'ailleurs, jamais l'occasion d'être vus au volant d'un tel véhicule.

BENJAMIN BUSSION

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

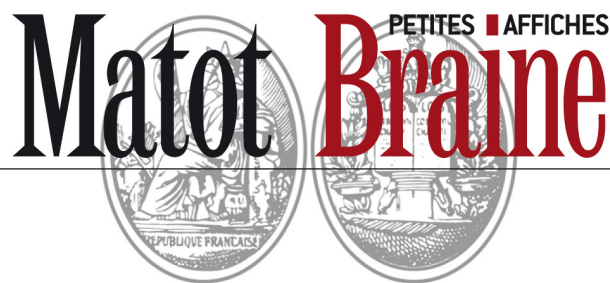
PLUS D'UN JEUNE SUR DEUX TRAVAILLE EN PARALLÈLE DE SES ÉTUDES



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offre de reprise



APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SARL WEBER
Redressement judiciaire du 19 mars 2026
Activité concernée : Vente ambulante - alimentation générale
CA HT au 31/12/2025 : 980 K€
Effectif : 9 salariés
Siège social : 51800 SAINTE MENEHOULD

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce ;
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce ;
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

Vendredi 26 juin 2026 à 12 heures
en son cabinet
31-33 rue de Talleyrand - 51000 REIMS
Tél : +33 3.20.983.336
Contact mail : dataroom@ajc.eu
Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>
Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actify.fr>

M2606313

Adjudication



SCP FWF ASSOCIES

Avocat
2 place Royale - BP 2082 - 51073 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.36.12.35 - Fax : 03.26.36.14.86

Maître Jacques LEGAY

Avocat postulant
29 rue Léon Bourgeois 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.68.43.65

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Commune de SAINT-BON (Marne)

Un terrain nu partiellement constructible, sis 19 Rue de la Grosse Haie.
Cadastré section B n°749 d'une contenance de 9 ares 72 centiares.
Le bien est inoccupé

le Mardi 7 Juillet 2026 à 10 heures

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, séant 2 quai Eugène Perrier de ladite ville.

MISE A PRIX : 5.000 € (CINQ MILLE EUROS)

VISITE : le Mardi 23 juin 2026 à 15 heures 30

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € sera exigée.

Pour tous renseignements s'adresser :

- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE où est déposé le cahier des conditions de vente et où il peut être consulté ;
 - Au cabinet de Maître Jacques LEGAY, 29 rue Léon Bourgeois, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE - 03.26.68.43.65
 - Au Cabinet de la SCP FWF Associés, 2 Place Royale 51100 REIMS 03.26.36.12.35
- M26055748 Signé : Jacques LEGAY

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional
PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe Legalnet
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Président et directeur de la publication :
S.A.S. Compagnie Immobilière de Gestion de Participations,
représentée par Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 0431 I 87408

Vente aux enchères judiciaires mobilières



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE 29/05/2026 à 9h30
6 rue de Bastogne RETHEL

A la requête de la SELARL Bruno RAULET, liquidateur judiciaire à REIMS : LJS de MR ROUSSEAU ANDRE. Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice à SEDAN de matériel d'électricien, d'un véhicule RENAULT MASTER et d'un véhicule FORD TRANSIT

Enlèvement immédiat ou sur RDV.

Visite sur RDV uniquement - Payable au comptant - frais en sus 14,28 % TTC

Pour plus de renseignements : ardenne@angledroit.net

M2606203

Annonces légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères

Maître Nathalie CAPELLI
membre de la SELARL MCMB, Avocat
23 rue du Clou dans le Fer - 51723 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

Maître Corinne SOLY
Avocat postulant
12 Quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

AVIS

A LA REQUETE DE : La BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 754 800 712, dont le siège social est au 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Corinne SOLY, Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant en ladite ville, 12 quai Eugène Perrier.

VENTE AUX ENCHERES A L'EPINE (51460)

Un ensemble immobilier à usage de commerce et d'habitation situé à L'EPINE (51460), 12 avenue du Luxembourg, comprenant :

- Au sous-sol : Réserves ;
- Au rez-de-chaussée : Garage, magasin, WC, montée d'escalier ;
- A l'étage : Un appartement de type 4 comprenant : entrée, cuisine, cellier, salon-séjour, deux chambres, WC, salle d'eau, bureau, lingerie, couloir.

- Combles.
- Jardin.
- Cadastré section AC 64 pour une contenance de 09a 47ca ;
- Cadastré AC 110 pour une contenance de 07ca ;
- Soit pour une contenance totale de 09a 54ca.

L'adjudication aura lieu le MARDI SEPT JUILLET DEUX MILLE VINGT SIX A DIX HEURES (mardi 7 juillet 2026 à 10h) à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), séant au Palais de Justice de ladite ville, 2 quai Eugène Perrier.

MISE A PRIX : VINGT MILLE EUROS (20.000 €)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :

1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, à CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le Fer - Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel nathalie.capelli@mcmavocats.com ;
4. Pour visiter s'adresser à la SELARL TEMPLIER & ASSOCIES, commissaire de Justice à REIMS. Signé : Corinne SOLY. M2606174

SCP SAMMUT-CROON-JOURNÉ-LÉAU

Maître François SAMMUT
Avocat

16, rue Pierre Bayen
51000 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 03.26.64.15.15

SCPA MALPEL & ASSOCIÉS

Maître Guillaume MÉAR
Avocat

21, avenue Thiers, 77008 Melun cedex
Téléphone : 01.64.10.26.67

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Une maison d'habitation à Étoges (51270)

Visites le mercredi 24 juin 2026 de 14 heures à 15 heures et le mercredi 1^{er} juillet 2026 de 14 heures à 15 heures. L'adjudication aura lieu le **mardi 07 juillet 2026, à 10 heures**, au palais de justice de Châlons-en-Champagne, 02, quai Eugène Perrier, 51000 Châlons-en-Champagne ;

A la requête de :

La société CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT, venant aux droits de la société CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE NORD, par suite de la fusion-absorption du 1^{er} novembre 2016, société anonyme au capital de 124.821.703,00 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris (75001) sous le numéro 379.502.644, ayant siège social sis 39, rue Mstislav Rostropovitch à Paris (75017), agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié de droit audit siège ;

Désignation :

Sur la commune d'Étoges (51270), lieudit les Boqueux, 01, allée du tulipier, en l'espèce une maison d'habitation de 100,18 m², composée de :

- Un séjour-salon, quatre chambres, salle de bains, wc ;
- Un garage ;
- Un jardin ;

Le tout cadastré section ZD n°251, lieudit les Boqueux, pour une contenance de 07 ares 22 centiares ;

Occupation : Les lieux sont occupés.

Mise à prix : 56.000,00 € (cinquante-six mille euros) ;

Consignations pour enchérir : 5.600,00 €, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds, ou par caution bancaire irrévocable ;

Frais : Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication ; Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne (51000) ou au cabinet de l'avocat poursuivant ;

S'adresser pour les renseignements :

- Au cabinet de Maître François SAMMUT, 16, rue Pierre Bayen, 51000 Châlons-en-Champagne, (Téléphone : 03.26.64.15.15) ;
- Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21, avenue Thiers à Melun (77000) (Pôle saisies immobilières : 01.64.10.26.67 - courriel : avocats@malpel-associés.com) ;
- Annonce sur internet : www.licitor.com ;
- Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant devant le tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne (51000) est obligatoire ;

Signé : François SAMMUT,
avocat poursuivant.

M2606190

Appel d'offre

SCCV LE LIMONADIER by Citanium

Appel d'offres - Marché privé

MAITRE D'OUVRAGE : SCCV LE LIMONADIER by Citanium, 1 rue des Docks Rémois - 51100 REIMS.
OBJET DU MARCHÉ : Construction d'un immeuble de 5.200 m² SDP plus parking (3.100 m² d'hôtel et 2.100 m² de bureaux).

LIEU D'EXÉCUTION : REIMS (51).
DÉMARRAGE PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : Décembre 2025.
DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION : 18 mois.

COMPOSITION DES LOTS :

- LOT 01 : DEMOLITION-DEPOLLUTION-GROS-ŒUVRE
- LOT 02 : CHARPENTE METALLIQUE
- LOT 03 : ETANCHEITE COUVERTURE
- LOT 04 : FACADE
- LOT 05 : MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM
- LOT 06 : SERRURERIE
- LOT 07 : PLATRERIE-MENUISERIE INTERIEURE
- LOT 08 : FAUX-PLAFONDS
- LOT 09 : ELECTRICITE CFO-cfa
- LOT 10 : CHAUFFAGE - CLIMATISATION
- LOT 11 : PLOMBERIE VENTILATION
- LOT 12 : CARRELAGE FAIENCE
- LOT 13 : SOLS SOUPLES
- LOT 14 : REVETEMENT MURAL PEINTURE
- LOT 15 : ASCENSEURS

Dossier de consultation à demander à contact@citanium.fr

Date limite de remise des offres impérative par voie dématérialisée à contact@citanium.fr : Vendredi 17 juillet à 16h00.

Pour tout renseignement complémentaire : 03.26.500.555.

M2605275

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

LES BULLES AUX MERVEILLES

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Caroline CACHET titulaire d'un Office notarial au 14 rue Jean Moulin - 51200 EPERNAY, le 18 mai 2026, enregistré à REIMS, le 26 mai 2026, a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée LES BULLES AUX MERVEILLES, dont le siège est à VINAY (51530), 14 impasse de Cahors, identifiée au SIREN sous le numéro 852 866 805 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

A : La société dénommée LES P'TITES PLUMES, dont le siège est à VINAY (51530), 1 rue Saint Vincent, identifiée au SIREN sous le numéro 104 144 076 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Désignation du fonds : Fonds de commerce de micro-crèche sis à VINAY (51530), 1 rue Saint Vincent, connu sous le nom commercial LES BULLES AUX MERVEILLES.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent quatre-vingt mille euros (180.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'Etude de Maître Caroline CACHET, 14 rue Jean Moulin - 51200 EPERNAY, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.
M2606310

BOULANGERIE FATALOT COLLOT / M. TOMCZAK

Rectificatif à l'annonce M2605433 parue le 6 mai 2026, concernant la Cession par la société dénommée BOULANGERIE FATALOT COLLOT au profit de Monsieur Florentin TOMCZAK, il convenait de lire : «Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à l'étude de Maître Emeline GODART, Notaire à SUIPPES (51600), 58 Chemin de Sainte Ménéhould, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) M2606311

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Sœurs Fondeur

Avis de constitution

FORME : SAS.
DÉNOMINATION : Sœurs Fondeur.
SIÈGE : 16 Grande Rue - 51430 BEZANNES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
CAPITAL : Mille Euros (1.000,00 €).

OBJET : - L'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location, sous location longue et courte durée ou autrement, de tous terrains, appartements, immeubles et droits immobiliers ; - La réalisation de tous travaux, notamment de construction, rénovation, aménagement sur ces biens ou droits immobiliers ; - La prise de participation dans des sociétés d'investissements immobiliers notamment dans des SCPI, - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : Madame Jeanne Fondeur, demeurant 96 avenue de Paris - 94300 VINCENNES.

DIRECTRICE GÉNÉRALE : Madame Lise Fondeur, demeurant 95 avenue Philippe-Auguste - 75011 PARIS. M2605439

EURL PARTENAIRH

Avis est donné de la constitution de la société EURL PARTENAIRH, au capital de 150 000 €.

Siège : 27, COURS JEAN BAPTISTE LANGLET 51100 REIMS.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de REIMS.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'activité principale de mise en relation de prestataires indépendants auprès d'entreprises, notamment dans le cadre de missions à temps partagé, en matière de stratégie, d'organisation, de gestion et de développement commercial ;

L'activité d'apporteur d'affaires, d'intermédiation et de facilitation de relations commerciales entre professionnels ;

La réalisation de prestations annexes telles que l'évaluation, la sélection, la coordination et le suivi des prestataires ;

L'activité de consultant en ressources humaines, comprenant notamment le conseil en organisation, de gestion des compétences, de recrutement, de formation, de gestion des carrières, d'accompagnement des dirigeants et des équipes, d'audit social et toutes prestations de conseil en matière de ressources humaines ;

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

L'apport en nature suivant a été réalisé :

Par Madame Stéphanie GUYADER : Fond de commerce, estimé à 150 000 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

Gérante : Madame Stéphanie GUYADER, demeurant 27, COURS JEAN BAPTISTE LANGLET 51100 REIMS. M2606167



«POUILLON»

Constitution

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 25 mai 2026, a été constituée une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : «POUILLON».
SIÈGE SOCIAL : BETHENY (51450), 2 rue du Commerce.

CAPITAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 1.000 actions d'un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.000.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

OBJET SOCIAL : L'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, pizza, salon de thé, cafétéria et les activités de traiteur, confections de plats cuisinés, vente à emporter, de boissons alcoolisées ou non, point chaud et des produits alimentaires courants.

PREMIER PRÉSIDENT : Monsieur Baptiste Tristan Adrien POUILLON, boulanger, demeurant à REIMS (51100), 20 rue du Châtelet, né à REIMS (51100), le 21 mai 2003, pour une durée indéterminée.

Cession ou transmission d'actions, même entre actionnaires, soumises à l'agrément de la société statuant à l'unanimité des actionnaires.

Pour avis : Maître Romain SHALGIAN.

M2606234

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

BOULANGERIE DU FAUBOURG

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros
Siège social :
104 rue du Faubourg Saint Antoine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2026 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BOULANGERIE DU FAUBOURG.
FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 104 rue du Faubourg Saint Antoine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : L'activité de boulangerie-pâtisserie. L'activité de Traiteur.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.

PRÉSIDENT : La société JEAN&MARG, société à responsabilité limitée au capital de 700.000 €, ayant son siège social 6 rue Marceau Golovkin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, inscrite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 103 719 183, représentée par Monsieur Josselin PORET.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

La président.

M2606237

SOFRAF

experts comptables
commissaires aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

MALENO HOLDING

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEZANNES du 22 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : MALENO HOLDING.

SIÈGE : 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES.

DURÉE : Quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en

compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : David LEGENDRE, demeurant 31 rue Flandre Dunkerque - 51480 DAMERY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2606201

SOFRAF

experts comptables
commissaires aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

JLB CONSEIL

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social :
28 rue Jean Rostand
51430 TINQUEUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TINQUEUX du 22 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : JLB CONSEIL.

SIÈGE : 28 rue Jean Rostand - 51430 TINQUEUX.

DURÉE : Quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

Toute forme de prestation le conseil de direction, de management aux entreprises, l'accompagnement pour la cession et la négociation, l'expertise judiciaire et l'expertise de parties, la médiation d'entreprise, la formation continue et la formation initiale, la tenue de conférences et les droits d'édition d'ouvrages en lien avec le conseil aux entreprises.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Luc BALLEUX, demeurant 28 rue Jean Rostand - 51430 TINQUEUX.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2606231

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

HOLDING PROJETS EXPERTISES CONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social :
2 Rue de l'Eglise
51400 BACONNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 20 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : HOLDING PROJETS EXPERTISES CONSEILS
Siège social : 2 Rue de l'Eglise 51400 BACONNES

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 5 000 euros.

Objet social : La Société a pour objet social :

Toutes activités relatives à :
- l'ingénierie, les études techniques et l'expertise dans les domaines de la construction, de l'industrie, de l'urbanisme et de l'environnement.
- l'expertise en matière d'assurance dans le domaine d'activité visé ci-dessus

- le conseil et la formation notamment dans le domaine d'activité ci-dessus

- l'acquisition, la détention, la gestion pour son propre compte de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ;
- La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société ;

- l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en fixant la stratégie globale de filiales du groupe, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique et commerciale ;
- La coordination et le contrôle, notamment budgétaire, financier et stratégique des sociétés du groupe ainsi formé ;

- La fourniture de prestations de services et le contrôle des sociétés du groupe dans tous les domaines, notamment en matière administrative, juridique, comptable et financier ;
Agrément : Toute cession d'actions à un tiers sera soumise à agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Xavier DEVOS, demeurant 2 Rue de l'Eglise 51400 BACONNES

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, Le Président

M2606183

DOMAINE DE MONTMORT EVENTS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/05/2026, il a été constitué une société :

FORME : Société par actions simplifiée (SAS).

DÉNOMINATION SOCIALE : DOMAINE DE MONTMORT EVENTS.

OBJET SOCIAL : Création, conception, réalisation, organisation, et communication d'événements privés ou professionnels.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue de la libération - 51270 MONTMORT LUCY.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 1.000 actions de 1 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÈMENT : L'agrément résulte d'une décision des associés

PRÉSIDENT : La SAS JLG INVEST, société par actions simplifiée à associé unique, au capital social de 15.000 €, dont le siège social est situé 2 rue André Faubert - 51500 VILLERS ALLERAND, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 920 591 005.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS. Pour avis : Le président.

M2606233

BEAUMONT CLAURENCE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue de la République
51360 BEAUMONT SUR VESLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUMONT SUR VESLE du 21 mai 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI
Dénomination sociale : BEAUMONT CLAURENCE

Siège social : 1 rue de la République
51360 BEAUMONT SUR VESLE

Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Christophe MORVAIS demeurant 1 rue de la République 51360 BEAUMONT SUR VESLE

Immatriculation de la Société au RCS de Reims.

Pour avis La Gérance

M2606168

SASU LERAT CAPITAL SMHF

Avis est donné de la constitution de la société SASU LERAT CAPITAL SMHF, au capital de 100 €.

SIÈGE : 41 avenue Sarah Bernhardt - 51430 TINQUEUX.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

OBJET SOCIAL : L'objet social de la société est, tant en France qu'à l'étranger :
- L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de tous titres de placement, valeurs mobilières, parts sociales, obligations, et plus généralement de tous droits sociaux et instruments financiers dans toutes entités juridiques ou groupements ;

- La prise d'intérêts ou de participations, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou immobilières, et notamment la détention de participations dans des sociétés d'exercice libéral conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

- La gestion d'un portefeuille d'actifs financiers pour son propre compte, incluant l'investissement sur les marchés réglementés, les produits de capitalisation, ainsi que toute opération d'arbitrage de valeurs mobilières ;
- La réalisation de toutes opérations de trésorerie avec ses filiales ou participations, incluant les avances en compte courant et la centralisation de trésorerie ;

- Le conseil en stratégie, l'assistance technique, la gestion administrative, comptable et financière, ainsi que la direction auprès de ses filiales ou de toute autre entité dans laquelle elle détient une participation ;

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, ainsi que la prise de participation dans des sociétés à prépondérance immobilière ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 100 €.
Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Quentin LERAT, demeurant 7 allée Auguste Renoir - 51140 MUIZON.

M2606244

Antélis

AVOCATS ASSOCIÉS
12 rue Marguerite - 75017 PARIS
109 rue Edmond Rostand
51100 REIMS

M&R INVEST

Société civile au capital de 1.050.000 €
Siège social :
9 rue des Terres Saint-Rémi
51450 BETHENY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp en date à BETHENY du 22/05/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile

Dénomination sociale : M&R INVEST

Siège social : 9 rue des Terres Saint-Rémi 51450 BETHENY

Objet social :

- la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières que la Société se propose d'acquérir,

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.050.000 €

Gérance : Monsieur Riccardo AGNESINA demeurant 9 rue des Terres Saint-Rémi 51450 BETHENY

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

Immatriculation de la Société au R.C.S. de REIMS

Pour avis : La Gérance

M2606245

Rockus Investissement

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13 mai 2026, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Rockus Investissement

Capital : 1 000 euros divisé en 1 000 actions de 1 euro

Siège : 15 rue des Fuseliers, 51100 REIMS

Objet :

Toutes prestations de conseil, d'assistance et d'accompagnement stratégique en matière d'investissement immobilier, à destination de personnes physiques ou morales, à l'exclusion de toute activité d'entremise, de transaction, de négociation ou de gestion immobilière au sens de la loi n°709 du 2 janvier 1970 dite «loi Hoguet»

L'assistance à la structuration, à la préparation et à la mise en œuvre de projets immobiliers, incluant notamment l'analyse d'opportunités, l'aide à la prise de décision, la coordination de prestataires et l'accompagnement à la valorisation des actifs, sans intervention directe dans la conclusion des actes juridiques d'achat, de vente ou de location

La réalisation de prestations de mise en relation et d'apport d'affaires entre professionnels, à l'exclusion de toute mission relevant d'un mandat de négociation, d'intermédiation ou de représentation en matière immobilière, financière ou patrimoniale

La conception, la commercialisation et la fourniture de prestations et de biens liés à l'agencement, à l'équipement et à l'ameublement de biens immobiliers, incluant notamment la vente de mobilier, d'équipements et de matériels divers, à titre accessoire

La communication institutionnelle et la promotion des activités de la Société, incluant la production et la diffusion de contenus informatifs et publicitaires relatifs à ses réalisations et à ses prestations, à l'exclusion de toute diffusion d'annonces immobilières pour le compte de tiers

La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement, dans le respect de la réglementation applicable

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Florian PILLIER demeurant 4 Allée Chaillaux, 51430 BEZANNES

Directeur Général : Monsieur Timothée DETRAU demeurant 22 bis rue de Besigheim, 51160 AY CHAMPAGNE

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis

M2606301

LUTUN & SHALGIAN

SASU SOCIALIUM CHASAM

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 27 mai 2026, a été constituée une Société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée «SOCIALIUM CHASAM».

Siège social : REIMS (51100), 6 rue Edouard Mignot.

Capital : MILLE EUROS (1.000,00 €) divisé en 1000 actions de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 1000.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Objet social : La prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement ; la gestion de ces participations.

Premier président : Monsieur Matthias Armand Edouard COLLARD, assureur, demeurant à LA MALMAISON (02190), 4 ferme de Roberchamp.

Cession ou transmission d'actions, même entre actionnaires, soumises à l'agrément de la société statuant à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Pour avis

Maître Romain SHALGIAN

M2606338

L'APPOINT

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 mai 2026 à REIMS (51), il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : L'APPOINT.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Maurice Hollande - 51100 REIMS.

OBJET : L'installation, l'exploitation et la gestion de distributeurs automatiques et de points de vente autonomes multi-produits permettant la vente de tous produits, alimentaires ou non, sans aucune limitation de nature, notamment à proximité de grandes surfaces, lieux de passage ou tout autre emplacement. L'achat, la vente, la location, l'entretien et la maintenance de distributeurs automatiques et d'équipements similaires.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 100.000 €.

CESSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions statutaires, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Paul ROELAND, agissant en sa qualité de président.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. M2606267

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LUTUN & SHALGIAN

Notaires Associés
Commercial - Finances - Villégiatures

SAS SOCIALIUM ICS

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 27 mai 2026, a été constituée une Société par actions simplifiée dénommée «SOCIALIUM ICS».

Siège social : REIMS (51100), 6 rue Edouard Mignot.

Capital : MILLE EUROS (1.000,00 €) divisé en 1000 actions de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 1000.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Objet social : Le conseil, l'assistance, l'audit, l'étude, l'accompagnement et la formation auprès des entreprises et organisations, dans le domaine social, des ressources humaines, de l'organisation du travail et des relations sociales ; L'assistance, l'accompagnement et la réalisation de démarches administratives et sociales auprès des entreprises et organisations, notamment auprès des organismes sociaux ; le conseil opérationnel lié à ces démarches ; et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Premier président : Monsieur Matthias Armand Edouard COLLARD, assureur, demeurant à LA MALMAISON (02190), 4 ferme de Roberchamp.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions.

Cession ou transmission d'actions, même entre actionnaires, soumises à l'agrément de la société statuant à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Pour avis

Maître Romain SHALGIAN

M2606340

LUTUN & SHALGIAN

Notaires Associés
Commercial - Finances - Villégiatures

«SCI LES VEYSSIERES»

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, le 26 mai 2026, a été constituée la société civile dénommée «SCI LES VEYSSIERES».

SIÈGE SOCIAL : DIZY (51530), 439 avenue du Général Leclerc.

CAPITAL SOCIAL : Un million deux cent seize mille euros (1.216.000,00 €), divisé en 1.216 parts sociales de mille euros (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.216, constitué d'apports en numéraire.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Et la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres ou de ses gérants, mais uniquement en contrepartie du versement par l'occupant des charges usufructuaires attachées à l'immeuble.

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société :

- Monsieur Vincent Jean Bernard CAURIER, retraité, demeurant à VOUZY (51130), 2 ruelle Pouillut.

- Madame Brigitte Marie-Louise LECULEE, retraitée, demeurant à VOUZY (51130), 2 ruelle Pouillut.

Pour avis : Me Laurent LUTUN.

M2606362

office notarial de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «VH 15 NOTAIRES-REIMS»

notaires associés à REIMS (Marne)
5, place Godinot

SCI GOLF DE BEZANNES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Charles RENAUX (Notaire), notaire associé membre de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «VH15 NOTAIRES - REIMS», titulaire d'un Office Notarial à REIMS (51100), 5, place Godinot, le 28 avril 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI GOLF DE BEZANNES.

Le siège social est fixé à : LOIVRE (51220), 20 rue de Courcy.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Jacques FRERE demeurant à LOIVRE (Marne) 20 rue de Courcy.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis Le notaire.

M2606375

SASU PM HOLDING SMHF

Avis est donné de la constitution de la société SASU PM HOLDING SMHF, au capital de 100 €.

Siège : 41 AVENUE SARAH BERNHARDT 51430 TINQUEUX.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de REIMS.

Objet social : L'objet social de la société est, tant en France qu'à l'étranger :

- L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de tous titres de placement, valeurs mobilières, parts sociales, obligations, et plus généralement de tous droits sociaux et instruments financiers dans toutes entités juridiques ou groupements.

- La prise d'intérêts ou de participations, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou immobilières, et notamment la détention de participations dans des Sociétés d'Exercice Libéral conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

- La réalisation de toutes opérations de trésorerie avec ses filiales ou participations, incluant les avances en compte courant et la centralisation de trésorerie.

- Le conseil en stratégie, l'assistance technique, la gestion administrative, comptable et financière, ainsi que la direction auprès de ses filiales ou de toute autre entité dans laquelle elle détient une participation.

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, ainsi que la prise de participation dans des sociétés à prépondérance immobilière.

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Le montant des apports en numéraire s'élevé à 100 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Madame Perrine MORETTE, demeurant 26 ROUTE DÉPARTEMENTALE 20 51490 SELLES. M2606377

SASU VA

Avis est donné de la constitution de la société SASU VA, au capital de 100 €. SIÈGE : 1 avenue Général Eisenhower - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

La création et la conception en matière de design, notamment design graphique, industriel, d'espace ou numérique ;

Le conseil en design, en stratégie créative, en identité visuelle et en développement de concepts ;

L'organisation, la gestion et la coordination de l'entretien de biens immobiliers ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élevé à 100 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENTE : Madame Gohar SOGHOMONYAN, née HAKOBYAN, demeurant 21 rue de la Concorde - 51100 REIMS. M2606246

BOULANGERIE DU FAUBOURG

Rectificatif à l'annonce M2606237 parue le 27 mai 2026, concernant la société BOULANGERIE DU FAUBOURG, il convenait de lire : «Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2026 à CHALONS-EN-CHAMPAGNE» M2606341

LUTUN & SHALGIAN

Notaires Associés
Commercial - Finances - Villégiatures

SARL TAXI ODC MUIZON

Constitution

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 22 mai 2026, a été constituée une SARL à associé unique dénommée «TAXI ODC MUIZON».

NOM COMMERCIAL : TAXI SENSAS.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51), 31 rue Jean Racine.

CAPITAL : 1.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune.

OBJET SOCIAL : - L'activité d'exploitant de taxi, transport de personnes, de colis et de marchandises, acquisition ou location de licence de taxi, acquisition, location et revente de véhicule de tourisme avec ou sans chauffeurs ; - La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet ; - La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères ayant un objet similaire.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : Monsieur Mustapha CHIOUKH, demeurant à REIMS (51100), 31 rue Jean Racine.

Pour avis : Me SHALGIAN. M2606232

MODIFICATION DE STATUTS

Holding RUELLE Ferdinand

Société civile au capital de 5.000 Euros
Siège social : 21 rue Cérés
51100 REIMS
R.C.S. Reims 891 848 491

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 18 mars 2026, il a été pris acte du transfert du siège social à compter du 18 mars 2026 :

Ancienne mention : 21 rue Cérés - 51100 REIMS ;
Nouvelle mention : 9 rue Pasteur - 51190 AVIZE.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2603578

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CMJT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 28 rue Robert Lucas
51100 REIMS
922 424 528 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 23 mars 2026, l'AGE a décidé de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale «CMJT» par «MJT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2603712

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCM CABINET DE PEDIATRIE DE COURLANCY

Société civile de moyens
au capital de 1200 €
Siège social :
119 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
515 070 001 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 mai 2026 a :

- autorisé le retrait d'un associé à compter rétroactivement du 1^{er} mars 2026 et constaté la réduction du capital social de 1200 € à 960 € par rachat et annulation de 240 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital est fixé à 1200 €. Il est divisé en 120 parts sociales de 10 € chacune.

Nouvelle mention : Le capital est fixé à 960 €. Il est divisé en 96 parts sociales de 10 € chacune. Total égal au nombre de parts composant le capital social : SOIXANTE DOUZE PARTS - pris acte de la démission de Madame Gwladys DELEBARRE à compter rétroactivement du 1^{er} mars 2026, sans procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis - La Gérance

M2605986

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CABDENT GUEUX

Société civile immobilière
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
22 B rue du Moutier
51390 GUEUX
912 296 712 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 20 avril 2026, la collectivité des associés a :

- Nommé en qualité de cogérant, Monsieur Clément MILINAIRE, demeurant 9 rue des Elus à REIMS (51100), pour une durée illimitée à compter de ce jour ;

- Décidé et réalisé une augmentation du capital social de vingt euros (20,00 €) par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille cinq cents euros (1.500,00 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à mille cinq cent vingt euros (1.520,00 €).

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2605000

SOVIXA

Société à responsabilité limitée
ancien capital : 200.000 Euros
nouveau capital : 440.000 Euros
101/103 avenue Henri Farman
51100 REIMS
R.C.S. Reims 508 970 571

Avis de modification

En date du 30/04/2026, L'actionnaire unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 240.000 € par apport de numéraire pour le porter à 440.000 €.

Pour avis : Le gérant.

M2605420

SCEV JEAN PLENER FILS

Société civile
au capital de 817.500 Euros
Siège social :
2 rue Aristide Briand - 51150 BOUZY
R.C.S. Reims 533 877 346

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 mai 2026, le capital social a été augmenté d'une somme de 96.400 € et porté ainsi de 817.500 € à 913.900 €, par création de nouvelles parts sociales souscrites en numéraire.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2605488

«SCI MANIC»

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 RUE D'AVENAY
51150 AY CHAMPAGNE
477 694 319 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 RUE D'AVENAY, 51150 AY CHAMPAGNE au 10 Rue de Bitburg ZI de Pargny 08300 RETHEL à compter du 1^{er} mars 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2605743

SELARL D'ANESTHESIE -REANIMATION DU GROUPE COURLANCY

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins anesthésistes réanimateurs au capital de 583 021,15 euros
Siège social :
119 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
331 928 283 RCS REIMS

Aux termes de l'AGM en date du 04/05/2026, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 4 907,28 € par apport en numéraire pour être porté de 583 021,15 € à 587 928,43 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. De plus, le Docteur Charles-Adrien DELIEGE demeurant 38 cours J-B Langlet, 51100 REIMS, a été nommé Gérant de la société à compter du 01/07/2026.

Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis.

M2605857

LOREM AVOCATS

SCI LE MAS CILOU

Société civile
au capital de 928 400 euros
Siège social : 6 RUE DE MARSON
51240 VESIGNEUL SUR MARNE
752 139 246 RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE

NOMINATION COGERANT

Par DUA du 13/04/2026, la collectivité des associés a décidé à compter de ce jour, de nommer en qualité de co-gérante Mme FATOUX Danielle, demeurant 6 rue de Marson 51240 VESIGNEUL SUR MARNE.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE. M2605948

LOREM AVOCATS

SCI VIRLAU

Société civile
au capital de 1 500 euros
Siège social : 6 RUE DE MARSON
51240 VESIGNEUL SUR MARNE
532 827 268 RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE

NOMINATION COGERANT

Par DUA du 13/04/2026, la collectivité des associés a décidé de nommer à compter de ce jour, en qualité de co-gérante Mme FATOUX Danielle, demeurant 6 rue de Marson 51240 VESIGNEUL SUR MARNE.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE. M2605949

SCGP «DEMETER-CERES»

Capital social : 437.000 Euros
Siège social :
2 rue du Parc - 51320 MONTEPREUX
R.C.S. Reims 804 413 318

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2026, Monsieur Matthieu PUISEUX demeurant : 2 rue du Parc - 51320 MONTEPREUX, a été nommé cogérant pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérance.

M2606161

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SCI DU 22 RUE DENIS PAPIN

Société civile
au capital de 108.204,49 €
Siège social :
22 rue Denis Papin - 51100 REIMS
384 589 081 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 11 mai 2026, il a été constaté la fin du mandat de gérante de Madame Nicole TODARO née GOFFIN, par suite de son décès survenu le 1^{er} avril 2025.

Aux termes des dites décisions, il a également été décidé de nommer Madame Marie-Bettina TODARO épouse SAOUDI et Monsieur Pierre -Adrien SAOUDI aux fonctions de gérants pour une durée illimitée, rétroactivement à compter du 1^{er} avril 2025.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

M2606240



SCP JANSON

Société civile
au capital de 77 000 €
Siège social :
57 rue Principale
51400 LES GRANDES LOGES
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°441 610 839

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 19/05/2026 a décidé à compter du 19/05/2026 :

- de transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau

- cogérance : M. JANSON Guy
7 impasse de la Croix 51400 LES GRANDES LOGES et M. JANSON Grégory 23 rue des Poissonniers 51100 REIMS et M^{me} JANSON Elodie 12 place du Chapitre 51100 REIMS

- de modifier la dénomination sociale de la société anciennement SCP JANSON qui devient ELO2G

- de modifier l'objet social anciennement composé de l'activité d'acquisition, la détention et la vente de tous titres de participation dans des sociétés françaises ou étrangères, l'exercice des droits relatifs à ces participations, et, plus généralement, toutes opérations de quelques sortes que ce soit, se rattachant à cet objet de façon à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement et n'altérant pas son caractère civil qui devient désormais

l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier,

des sociétés du groupe ainsi formé. La réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers, La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, La gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales. La gestion de trésorerie pour ses filiales, Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements : La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Le capital de la société, son siège, sa durée, et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

M2606107

9IDLJ

Société civile immobilière
au capital de 147 570,65 euros
Siège social :
9 Impasse de la Justice,
51100 Reims
335 580 015 RCS Reims

Selon AGE du 30/04/2026, il a été pris acte de la démission de Madame Mauricette MAUPOIL de ses fonctions de gérante à effet au 30/04/2026. Elle a été remplacée par Monsieur Laurent MAUPOIL, demeurant 4 Rue Henri Delacroix, 51100 Reims à effet à cette même date. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de REIMS.

M2606121

SCEA «PUISEUX»

Capital social : 790.400 €
Siège social :
2 rue du Parc - 51320 MONTEPREUX
R.C.S. Reims 325 475 275

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2026, Madame Christine PUISEUX née LEPAGNOL a démissionné de ses fonctions de cogérante.

M2606160

SCEAV «MUNIER CHEVALIER»

Capital social : 108.000 €
Siège social :
26 rue de la Trinité
51300 VITRY EN PERTHOIS
R.C.S. Châlons en Champagne
387 783 699

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter de ce même jour :

- Nomination de Monsieur Yann MUNIER, demeurant 5 rue Emile Lescuyer - 51100 REIMS, en qualité de gérant.

M2606162

E.L.

Dans l'annonce n° M2605972 parue au Journal Matot Braine du 19 mai 2026, il fallait lire : A compter du 1^{er} avril 2026, et non à compter du 11 octobre 2025 comme indiqué par erreur dans la précédente annonce.

M2606169

SILBAT Guillaume

EARL au capital de 7 500 €
Siège social :
46 route de Montaneuf
51500 SERMIERS
RCS : REIMS n° 103 484 499

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18 mai 2026, le capital social a été augmenté d'une somme de 465 500€ € et porté ainsi de 7 500 € à 473 000 €.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention,

M2606176

MESTRUDE ZEHNICH

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 8 000 euros
Siège social :
31 rue des Dats
51520 ST MARTIN SUR LE PRE
529 007 452
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Aux termes d'une décision en date du 2 avril 2026, l'Associé Unique a nommé Monsieur Dorian ZEHNICH, demeurant 22 Rue Grande Etape, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Hervé ZEHNICH, démissionnaire.

Pour avis La Gérance

M2606178



SCRIE

SAS au capital de 15 000 €
Siège social :
9 T boulevard du Général Leclerc
51100 REIMS
RCS de REIMS n°434 405 361

Transfert de siège

En date du 22/05/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 9 bis boulevard du Général Leclerc, 51100 REIMS à compter du 22/05/2026.

Mention : RCS de REIMS

M2606191



LOUCORP

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 9 T Boulevard du Général Leclerc
51100 REIMS
RCS de REIMS n°944 833 193

Transfert de siège

En date du 22/05/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 9 bis Boulevard du Général Leclerc, 51100 REIMS à compter du 22/05/2026.

Mention : RCS de REIMS

M2606193

«SARL RENAUDIN»

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 €
Siège social :
44 rue du Vieux Colombier
51100 REIMS
R.C.S. Reims 384 107 868

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 18 mai 2026, l'associé unique de la société SARL RENAUDIN a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 18 mai 2026.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : GÉRANT : Monsieur Jean-Yves RENAUDIN, demeurant à REIMS (Marne), 44 rue du Vieux Colombier.

NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Yves RENAUDIN, demeurant à REIMS (Marne), 44 rue du Vieux Colombier.

DÉNOMINATION SOCIALE : ANCIENNE MENTION : SARL RENAUDIN.

NOUVELLE MENTION : RENAUDIN PROPTE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions et mutations d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité de plus des deux tiers des voix composant le capital social après purge du droit de préemption des associés.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne).

Pour avis.

M2606256

SAPG HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
10 chemin du Peuplier
51500 CHAMERY
898 651 906 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 15/05/2026, il résulte que Monsieur Sébastien GERMAIN, demeurant 10 chemin du Peuplier - 51500 CHAMERY a été nommé en qualité de président en remplacement de Madame Pauline CHENAL, démissionnaire.

Pour avis : La présidente.

M2606260



FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

NEO PHARMA

SAS au capital de 10.000 €
Siège social :
2 rue Antoine Chezy - 51470 ST MEMMIE
931 477 327
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de modifications

L'AGOA du 19/05/2026 a nommé ce jour M^{me} Nathalie THUMEREL, demeurant 31 rue Emile Breton - 62000 ARRAS en qualité de directeur général en remplacement de M^{me} Isabelle PANTAIS.

Pour avis : Le président.

M2606284



PRAEISUM (Anciennement HOME CREDITS ET ASSURANCES)

SARL au capital de 500 €
38 rue Cérés 51100 Reims
(transfert du 17 RUE LABORI, 51100 REIMS)
880 082 854 RCS REIMS

Changement de dénomination sociale et transfert de siège

Aux termes d'une DUA du 22/05/2026 il a été décidé de modifier la dénomination sociale et de transférer le siège social.

Ancienne dénomination : HOME CREDITS ET ASSURANCES ; Nouvelle dénomination : Praesium

Ancien siège social : 17 RUE LABORI, 51100 REIMS ; Nouveau siège social : 38 rue Cérés, 51100 REIMS.

Les articles 3 & 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis la gérance

M2606298



WILLBEE PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
Capital social : 25 500 €
Siège social : 38 rue Cérés, 51100 REIMS (ancien siège 17 rue Labori 51100 REIMS)
948 737 630 RCS Reims

Transfert de siège social

Aux termes d'une DUA du 22/05/2026 il a été décidé de transférer le siège social. Ancien siège social : 17 RUE LA BORI, 51100 REIMS ; Nouveau siège social : 38 rue Cérés, 51100 REIMS. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le Président

M2606299



SCI CHATEAU CHAMP

Forme : Société civile immobilière
Capital : 1.524,49 €
Siège social : 11 rue Salin, 51100 REIMS
RCS de REIMS numéro 380 524 561

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 mai 2026, il a été décidé de modifier la forme sociale en «société civile», l'objet social pour y ajouter «la réalisation de toute opération de gestion patrimoniale et financière, notamment la souscription et la gestion de contrats de capitalisation et autres placements financiers», et la dénomination sociale pour devenir «SC CHATEAU CHAMP».

Aux termes de cette assemblée, Madame Marie-Noëlle DEGHAYE née ROFIDAL a démissionné de ses fonctions de gérante à compter du 12 mai 2026 et l'assemblée a nommé Monsieur Christian DEGHAYE, demeurant à REIMS (51), 63 rue Libergier, à la fonction de gérant à compter de cette même date.

Les articles 1, 2, 3 et 16 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de REIMS.

Pour avis Me Romain SHALGIAN

M2606300

MESTRUDE ZEHNICH

Rectificatif de l'annonce n° M2606178 du 25 mai 2026, il fallait lire, aux termes d'une décision en date du 27 mars 2026 et non du 2 avril 2026.

Pour avis : La gérance.

M2606297

VITRY MOTOCULTURE

SAS au capital de 48.000 €
Zone Industrielle - 51300 MAROLLES
318 097 912
R.C.S. Châlons en Champagne

Par AGE du 20/05/2026, il a été décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du même jour et a nommé présidente, la société SOPARGES, SARL au capital de 101.310 € dont le siège est 425 rue Jean Monnet, Z.A. - 02120 GUISE, immatriculée au R.C.S. de SAINT QUENTIN sous le numéro 384 693 305, pour la durée de la société.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2606198

LES BOURBONNAIS

SCI au capital de 137 700 €
Siège social :
12 Rue Emile Maupinot 51100 REIMS
RCS REIMS 347 987 588

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 24/05/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 24 Rue Pierre et Marie Curie, 92140 CLAMART à compter du 24/05/2026. Il a également été pris acte du décès de M Jean-Claude GARLES, gérant, survenu le 24/02/2026 et de la non nécessité de le remplacer ; M^{me} Sophie COULMY, demeurant 24 Rue Pierre et Marie Curie, 92140 CLAMART, exercera seule les fonctions de gérante. Radiation au RCS de REIMS et immatriculation au RCS de NANTERRE.

M2606035

DISTRILAB INDUSTRIE

SAS au capital de 906.672,00 €
Siège social :
10 rue Emile Duart
51100 REIMS
685 680 357 R.C.S. Reims

Par acte du 19/05/2026, l'associé unique a pris acte de la démission de Jérémy POIRET de son mandat de président et a nommé en remplacement Romain GRAND, demeurant 22 Chemin Freyne - 38700 CORENC.

M2606312

DUVIVIER

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
15 chemin de Haut - 51300 PRINGY
852 360 130
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision du 1^{er} mai 2026, l'associé unique a décidé la transformation de la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par :

Président : Monsieur Renaud DUVIVIER, demeurant 15 chemin de Haut - 51300 PRINGY.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la société est gérée par Monsieur Renaud DUVIVIER, associé unique.

Pour avis.

M2606319

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SAS «AB BATIMENTS»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
21 rue de la Mairie
51460 SAINT ETIENNE AU TEMPLE
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
834 157 695

Suivant décisions de l'associé unique du 20/04/2026, il a été décidé, à compter du 20/04/2026 :

- d'adopter la dénomination sociale suivante : AB SERVICES.
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

* L'organisation, l'exploitation et la commercialisation d'activités nautiques et maritimes, notamment sorties en mer, pêche de loisir, balades et visites touristiques, événements à caractère récréatif ou professionnel, à destination de particuliers et de professionnels, réalisées au moyen de navires lui appartenant ou exploités par elle.

* L'organisation d'actions de relations commerciales, de communication, de fidélisation et d'incentive, incluant notamment des prestations événementielles et de loisirs à destination de ses clients, partenaires ou prospects.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2606322

Etude de Maîtres Ophélie DELMOTTE et Philippine VECTEN-DEZOBRY

Notaires associées
à EPERNAY (Marne)
27, Place Léon Bourgeois.

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Ophélie DELMOTTE, Notaire associée de la Société pluriprofessionnelle d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «JURIS ALLIANCE», dont le siège est à MEAUX (77100) 47 Boulevard Jean Rose et notamment titulaire d'un Office notarial sis à EPERNAY (51200) 27 Place Léon Bourgeois, le 27 mai 2026, a été effectuée une augmentation de capital social par voie d'apport en numéraire.

Il a été créé une (1) part nouvelle. L'ancien capital est de : 254.589,86 € Le nouveau capital est de : 254.742,31 € divisé en mille six cent soixante et onze (1671) titres sociaux de cent cinquante-deux euros et quarante-cinq centimes (152,45 €) chacun, numérotés de 1 à 1671.

Pour avis Le notaire.

M2606331

SARL «LE VENT»

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 38 112,25 €
Siège social :
Les Quatre Chemins
51330 VANAULT-LE-CHATEL
RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE
421 009 861

Avis de transformation

Suivant décisions de l'associé unique en date du 28 avril 2026 de transformer à compter du 28 avril 2026, la SARL «LE VENT» en SCGP «LE VENT» dont les caractéristiques sont les suivantes :
Associés
. Monsieur Arnaud GUILLAUME
. Monsieur Clovis GUILLAUME
Forme : Société Civile de Gestion de Portefeuille
Dénomination : «LE VENT»
Siège social : Les Quatre Chemins 51330 VANAULT LE CHATEL
Objet : Cette société a pour objet la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière et la gestion de ces participations.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital : 38 112,25 € divisés en 2 500 parts d'un montant unitaire de 15,24 € chacune

Gérance : Monsieur Arnaud GUILLAUME demeurant Les Quatre Chemins 51330 VANAULT LE CHATEL

Cession de parts sociales : Libre entre associés. Toutes autres cessions n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire prise à la majorité des 3/4.

Immatriculation : au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2606335

SeVeal

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 349 599,00 €
Siège social :
12, boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
757 803 689 R.C.S. REIMS

Le Conseil de surveillance du 27 avril 2026 a pris acte que le Membre EMC2 a désigné en qualité de représentant permanent Monsieur Loïc MENOUX demeurant 20 rue de la Vaux Morel 55260 Pierrefitte-sur-Aire en remplacement de Monsieur Thierry ROGE.

Mention sera faite au RCS de Reims.

Pour avis.

M2606350

PROJET DE FUSION

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

BATONNIER CLIMATISATION

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 1 chemin du Pont-Levis
51300 VITRY LE FRANCOIS
797 415 015
R.C.S. Châlons en Champagne et

SARL BATONNIER

Société à responsabilité limitée au capital de 200.000 Euros
Siège social : 1 chemin du Pont-Levis
51300 VITRY LE FRANCOIS
412 800 377
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de projet de fusion

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 21/05/2026 ;

La société BATONNIER CLIMATISATION, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, ayant son siège social sis 1 chemin du Pont-Levis - 51300 VITRY LE FRANCOIS, identifiée sous le n° 797 415 015 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE et la société SARL BATONNIER, société à responsabilité limitée au capital de 200.000 €, ayant son siège social sis 1 chemin du Pont-Levis - 51300 VITRY LE FRANCOIS, identifiée sous le n° 412 800 377 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société BATONNIER CLIMATISATION par la société SARL BATONNIER.

La société BATONNIER CLIMATISATION ferait apport à la société SARL BATONNIER de la totalité de son actif, soit 316.417 €, à charge de la totalité de son passif, soit 116.417 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 200.000 €.

En rémunération de cet apport net, 331 parts sociales nouvelles de 400 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société SARL BATONNIER à titre d'augmentation de son capital social de 132.400 €. La société SARL BATONNIER procéderait également au paiement d'une soule en espèces d'un montant global de 1.400 €.

La prime de fusion s'élèverait globalement à 67.600 €.

Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 part sociale de la société SARL BATONNIER pour 3 parts sociales de la société BATONNIER CLIMATISATION.

La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.

La fusion prendrait effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal.

Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la BATONNIER CLIMATISATION depuis le 1^{er} janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SARL BATONNIER.

La société BATONNIER CLIMATISATION sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion.

Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE au nom des deux sociétés le 22/05/2026 pour être annexé au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis.

M2606205

CONVOCAION

Société Coopérative de Pressurage et de Vinification d'ETOGES et BEAUNAY

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social :
85 Grande Rue - 51270 ETOGES
Agrément n° 51291
R.C.S. Reims 780 387 015

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le Conseil d'Administration de la Coopérative de Pressurage et de Vinification d'Etoges et de Beaunay vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire de la coopérative devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette assemblée générale aura lieu : Le vendredi 12 juin 2026 à 17 heures 30 (Emargement à partir de 17 heures) à la salle des pressoirs de la Coopérative (cours du haut) 85 Grande Rue à Etoges (Marne) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Document prévu à l'article 47 des statuts ;

- Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Décision relative à la reprise de la provision pour ristournes éventuelles et affectation du montant correspondant en autres réserves ;
- Renouvellement partiel du conseil d'administration ;

- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs ;
- Budget formation des administrateurs ;

- Constatation de la variation du capital social souscrit ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Dès le quinziesme jour précédant l'assemblée, vous pourrez prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des rapports du conseil d'administration aux associés et du commissaire aux comptes, du document prévu au III de l'article L.521-3-1 du Code rural et de la pêche maritime, ainsi que des comptes annuels dudit exercice.

Pour le conseil d'administration, Le président.

M2606262

GOUTTES D'OR UNION

Union de coopératives agricoles à capital variable
Siège social :
30 rue du Général Leclerc
Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX
Agrément n° 10354
R.C.S. Châlons en Champagne
508 866 654

Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les associés coopérateurs de GOUTTES D'OR UNION sont convoqués en assemblée générale ordinaire le : Vendredi 19 juin 2026 à 16 heures au Site Rue du Mesnil, Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes ;

- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approbation de ces conventions ;

- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs ;
- Budget formation des administrateurs ;

- Constatation de la variation du capital social souscrit ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Les associés-coopérateurs ont la faculté, à partir du quinziesme jour précédant la date de ces assemblées, de prendre connaissance, au siège de la coopérative, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, du document prévu au III de l'article L.521-3-1 du Code rural et de la pêche maritime, du projet de statuts ainsi que des comptes annuels et du texte des résolutions proposées.

Pour le conseil d'administration, Le président.

M2606263

Coopérative Agricole et Viticole de Propriétaires Récoltants de VERTUS Dite LA GOUTTE D'OR

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social :
30 rue du Général Leclerc
Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX
Agrément n° 51153
R.C.S. Châlons en Champagne
780 444 758

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le Conseil d'Administration de la Coopérative Agricole et Viticole de la propriétaire Récoltants de Vertus dite «La Goutte d'Or» vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire de la coopérative, devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette assemblée générale ordinaire se tiendra le : Vendredi 19 juin 2026 à 17 heures (Emargement à partir de 16h30) au 7-9 rue du Mesnil, Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Document visé à l'article L521-3-1 III du Code rural et de la pêche maritime ;
- Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes ;

- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement partiel du conseil d'administration ;

- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approbation de ces conventions ;

- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs ;
- Budget formation des administrateurs ;

- Constatation de la variation du capital social souscrit ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Dès le quinziesme jour précédant l'assemblée, vous pourrez prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des rapports du conseil d'administration aux associés et du commissaire aux comptes, du document prévu au III de l'article L.521-3-1 du Code rural et de la pêche maritime, ainsi que des comptes annuels dudit exercice.

Pour le conseil d'administration, Le président.

M2606264

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «LES BULLES D'ELODIE ET FABRICE»

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
71 avenue de Champagne
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 824 255 822

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2026, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2606258

DISSOLUTION

DE SOCIETE

BAZIQUE CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 9 rue Pierre Varin, 51100 REIMS
951 941 590 RCS REIMS

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30 Avril 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Dominique BAZIN, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue Pierre Varin 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

M2606156

EARL DUSSOLLIER -COUNORD

au capital de 7.500 Euros
Siège social : 7 rue du Château d'Eau
51150 PLIVOT
R.C.S. Reims 509 416 244

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 juillet 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé Madame Huguette COUNORD, demeurant 7 rue du Château d'Eau - 51150 PLIVOT, en qualité de liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : le liquidateur.

M2601671



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

IMPRIMERIE LEMAIRE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 100 000 €
Siège social : Rue de l'Ormelot Zone Industrielle 51120 SEZANNE
Siège de liquidation : Rue de l'Ormelot Zone Industrielle 51120 SEZANNE
344 029 590 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 07 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 07 mai 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe LEMAIRE, demeurant 6 place du Général de Gaulle 51310 ESTERNAY pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Rue de l'Ormelot Zone Industrielle 51120 SEZANNE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2605944

SCI ADAJ

Société Civile Immobilière
Capital 304,90 Euros
Siège à
REIMS (51100), 123 rue des Capucins
R.C.S de REIMS 393 811 880

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision du 16 octobre 2025, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société susvisée à compter du 16 octobre 2025.

Madame Danièle CARLIER a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé au domicile du liquidateur, à VILLERS-ALLERAND (51500), 17 allée Pierre Hans.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour Avis. Me Alexis KUTTENE

M2606384

PRESTATIONS - VIGNES - SERVICES

SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 6 RUE DE RONDE
51390 VILLE DOMMANGE
RCS de REIMS n°489 570 291

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 27/05/2026 a approuvé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/05/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} GOFFINET SOPHIE, demeurant 8 RUE DES CHENAIES 51390 VILLE DOMMANGE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2606307

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI PIERRE BAYEN

Rectificatif de l'annonce légale M2605955 du 19 mai 2026, il fallait lire 5 rue Saint Lazare 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au lieu de 25 rue Saint Lazare 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2606354

THE WINE GARDEN

SAS au capital de 5 000 €
Siège social :
8 PLACE ARISTIDE BRIAND
51100 REIMS
RCS de REIMS n°981 587 348

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 29/04/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution volontaire de la société à compter du 29/04/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GUERLINZE FRANCK, demeurant 3 RUE PAUL VERLAINE RDC B 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2606064

CLOTURE

DE LIQUIDATION

CTS CONTROLE TECHNIQUE ET SECURITE

Société à responsabilité limitée en période de liquidation au capital de 1 000 €
Siège de la liquidation :
5 rue des Mardouzeats
51700 ANTHENAY
RCS REIMS 539 725 176

Par décisions du 31/12/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation. Le liquidateur a été déchargé de son mandat, il a reçu quitus de sa gestion et il a été constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.

M2606199

SCEV JACQUINET NOMINE

Société au capital de 1.524,49 € Euros
Siège social :
8 rue de l'Eglise VERTUS
51130 BLANCS-COTEAUX
R.C.S. : Chalons en Champagne
421 466 020

Clôture de liquidation

Le 31 décembre 2025, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Didier JACQUINET, demeurant 2 bis rue du Point du Jour 51700 PASSY GRIGNY, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2025.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, Le liquidateur.

M2605296

SCI PIERRE BAYEN

Rectificatif de l'annonce légale M2605955 du 19 mai 2026, il fallait lire 5 rue Saint Lazare 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au lieu de 25 rue Saint Lazare 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2606353

SCEV CHAMPAGNE JOSE MIGUEL

Société civile d'exploitation viticole en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de la Résidence
51270 MAREUIL EN BRIE
Siège de liquidation :
1 rue de la Résidence
51270 MAREUIL EN BRIE
829 144 047 R.C.S. Reims

L'assemblée générale réunie le 31 mars 2026 au 1 rue de la Résidence - 51270 MAREUIL EN BRIE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nadia MIGUEL, demeurant 857 chemin de Ceinture - 51200 EPERNAY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2605558



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

LER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 144 100 €
Siège social :
38, Place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
Siège de liquidation :
46 Grand Rue
51360 BEAUMONT SUR VESLE
533 618 849 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 07 mai 2026 au 46 Grand Rue à BEAUMONT SUR VESLE (51360), l'Associée Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sandrine FOUCHER, demeurant 46 Grand Rue à BEAUMONT SUR VESLE (51360), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 mars 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RCS REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur

M2605970

EARL DUSSOLLIER -COUNORD

au capital de 7.500 Euros
Siège social : 7 rue du Château d'Eau 51150 PLIVOT
R.C.S. Reims 509 416 244

Le 31 juillet 2025, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Madame Huguette COUNORD, demeurant 7 rue du Château d'Eau - 51150 PLIVOT, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 juillet 2025.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : le liquidateur.

M2601672

ANNONCES LEGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : JEUDI 16 HEURES

annoncelegale.pamb@legalnet.org

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



S.C.I. A.P. 34

Société civile immobilière au capital de 130.600 Euros
Siège social :
Z.I. du Moulin de l'Écaille
51430 TINQUEUX
381 654 417 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 21 mai 2026, la société ENTREPRISE GAYET, société par actions simplifiée au capital de 120.000 €, dont le siège social est situé 6, rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 301 211 736 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la S.C.I. A.P. 34, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78 -704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la S.C.I. A.P. 34 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal judiciaire de REIMS.
M2606229



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE H-B

Société civile immobilière au capital de 121.959,21 Euros
Siège social :
Z.I. du Moulin de l'Écaille
51430 TINQUEUX
383 581 287 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 21 mai 2026, la société ENTREPRISE GAYET, société par actions simplifiée au capital de 120.000 €, dont le siège social est situé 6 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 301 211 736 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE H-B, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE H-B peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal judiciaire de REIMS.

Pour avis.

M2606230

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 mai 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur les dettes professionnelles et personnelles à l'égard de :

M. Pascal BAILLET

demeurant 9 rue de l'Auvergne - 51700 COURTHIEZY (n° RG 26/00922) et nommé en qualité de mandataire judiciaire Maître Arnaud CROZAT, demeurant 26 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES.

Les déclarations de créances doivent être déposées auprès du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'extrait de jugement au BODACC.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2606296

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 mai 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur les dettes professionnelles et personnelles à l'égard de :

M^{me} Fabienne BERNARD

infirmière libérale, demeurant 6 rue du rond-point - 51300 LUXEMONT ET VILLOTTE (n° RG 26/01245) et nommé en qualité de mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT, demeurant 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les déclarations de créances doivent être déposées auprès du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'extrait de jugement au BODACC.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2606291

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 mai 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la liquidation judiciaire sur conversion de redressement à l'égard de :

Groupement EMPLOYEURS FLAVIEN MICHON

demeurant 9 rue des fermes - 51310 LA NOUE (n° RG 25/03293) et nommé Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS en qualité de liquidateur.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2606273

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 mai 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur les dettes professionnelles et personnelles à l'égard de :

M^{me} Laurence GODRON épouse ABRAMOWICZ

agent commercial, demeurant 9 rue Jean Devaux - 51260 CONFLANS SUR SEINE (n° RG 26/01336) et nommé en qualité de mandataire judiciaire Maître Amandine RIQUELME, 13 bis bd Foch, CS40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Les déclarations de créances doivent être déposées auprès du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'extrait de jugement au BODACC.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2606276

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 mai 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, a prononcé la liquidation judiciaire sur conversion de redressement à l'égard de :

M^{me} Maud GARDEUR

demeurant 30 Grande Rue - 51270 FEREBRIANGES (n° RG 24/02847) et nommé Maître TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2606271

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 mai 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire à l'égard de :

S.C.I. DES FAUBOURGS

demeurant 116 rue des Jancelin - 51200 EPERNAY (n° RG 26/00921) et nommé Maître Arnaud CROZAT, 26 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES en qualité de liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'extrait de jugement au BODACC.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2606288

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 mai 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de :

S.C.I. JMJCE

siège 109 rue de l'Hôpital - 51200 EPERNAY (n° RG 19/02072) inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 443 953 476.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

M2606379

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 19 Mai 2026, le tribunal judiciaire DE CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA MARNE

siège 15 rue Joseph Servas - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE (N° RG 24/01763) ;

Pour extrait conforme, LE GREFFIER

M2606382

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du 26 mai 2026

SARL ONCYCLE SPORTS ET MOBILITES, 2-4 -6 Rue du Champ Jupin, 51370 Ormes, RCS Reims 894 739 200. Vente et réparation de cycles et d'équipements de mobilité, articles de sports et accessoires ; commerce de détails d'articles de sports en magasin spécialisée. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan la Selari Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims.
M2606279

SARL B.J.M. Artisan Carreleur, 6 rue du Mont Saint-Pierre, 51370 Champigny, RCS Reims 487 465 684. Achat vente pose de carrelage composition de tous formats de salle de bains et cuisine ainsi que toute activité y afférent. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes.
M2606346

Jugement du 26 mai 2026

SAS IFR SOLUTION ECO, 8 b rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Reims 939 675 039. Travaux de télécommunication. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selari Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selari Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (me Jérôme Cabooter) 18 rue de l'Abrevoir BP 40006 77101 Meaux.
M2606277

SARL AVARUM RESTAURATION, 18 rue Roger Sondag, 51160 Ay-Champagne, RCS Reims 853 977 783. Restauration, traiteur, vente d'alcool et de produits frais et secs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes.
M2606278

INTERDICTION

DE GÉRER

Jugement du 26 mai 2026

SAS SR BAT, 66 rue d'Estienne d'Orves, 51100 Reims, RCS Reims 845 151 091. Isolation thermique, bardage, enduit projeté ; peinture ; maçonnerie. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur AKDENIZ Enver pour une durée de 5 ans.
M2606280

SARL LE QUARTIER FRANCAIS, 150 bis boulevard Saint Marceaux, 51100 Reims, RCS Reims 821 540 499. L'activité de marchands de biens ; architecture d'intérieur, la décoration, le conseil et l'agencement. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Bergamini Johannes pour une durée de 3 ans.
M2606281

SAS piscine grand est, 61 rue du Château, Villers-Sous-Châtillon, 51700 Cœur-de-la-Vallée, RCS Reims 891 833 063. Pose et montage de piscine, vente de matériels de tuyauterie et de plomberie. vente de piscine. Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 26/05/2026 prononçant à l'encontre de Monsieur DUTRUGE Jeremy une mesure d'interdiction de gérer pour une durée de 10 ans.
M2606347

Matot Braine PETITES AFFICHES

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb@legalnet.org

03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIALEPOUX GANDON
INSERTION
CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Ophélie DELMOTTE, Notaire associée de la Société pluriprofessionnelle d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «JURIS ALLIANCE», dont le siège est à MEAUX (77100) 47 Boulevard Jean Rose et notamment titulaire d'un Office notarial sis à EPERNAY (51200) 27 Place Léon Bourgeois, CRPCEN 51092, le 27 mai 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

PAR : Monsieur Benoît Etienne Marie GANDON, agriculteur, et Madame Géraldine Marie MARAIS, commerciale, demeurant ensemble à GOURGANCON (51230) 2 Ferme de la Maurienne.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 3 juin 1965.

Madame est née à PARIS 16^{EME} ARRONDISSEMENT (75016) le 7 juin 1967.

Mariés à la mairie de AVRECHY (60130) le 27 juin 1992 initialement sous le régime de la Communauté réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Louis ROUILLOIN, notaire à SEZANNE (51120), le 30 mai 1992.

Actuellement soumis au régime de la séparation de biens aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Régis LUCQUIN, notaire à ARCIS SUR AUBE (10700) le 8 octobre 2002, devenu définitif par suite de non opposition.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

M2606330

AVIS
ADMINISTRATIFCommune
d'ALLEMANTElaboration du plan local
d'urbanisme (P.L.U)

Depuis le 26 mai 2026, une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se déroule à la mairie d'ALLEMANT, aux jours et heures habituels d'ouverture.

L'enquête publique sera close le samedi 27 juin 2026 à 12h00.

Monsieur BONNET Jean-Claude, désigné commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, recevra en Mairie d'ALLEMANT, 1 rue de Signy - 51120 ALLEMANT :

- Le lundi 15 juin 2026 de 14h00 à 17h00 ;

- Le samedi 27 juin 2026 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier, en versions physique et dématérialisée, est consultable en mairie et sur le site internet de la Préfecture durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante : <https://www.marne.gouv.fr/Publications/Appels-a-projetsconsultations/Enquetes-publiques/Enquete-publique-Urbanisme>

Les observations sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire-enquêteur, Mairie d'ALLEMANT (1 rue de Signy - 51120 ALLEMANT) ou par mail à l'adresse suivante : mairie.allemant@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

M^{me} Carole DOUCET, Maire.

M2605422

AVIS DIVERS

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - MAISON :
12 RUE ANDRE GIDE - T5 - 100 m²
environ - DPE : D 257 500 € - réf : ER.11563

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 16 08 92 32

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2606194

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

Appartement : 2F CHEVIGNE
Appartement T4 de 87.10 m² 5B lot
N°732 stationnement en sous-sol DPE :
C 189 500 € réf : ER.12247.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2606197

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

TINQUEUX - MAISON :
12 RUE JEAN ROSTAND - T6
- 112 m² environ - DPE : E - 266 500 €
- réf : ER.12147

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2606254

OFFICE NOTARIAL
DU LEVANT
Christophe LARDENOIS
Alexandra VOIRNESSON
70 rue du Général Gouraud
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39M^{me} Colette
PARISOTAvis de saisine de
légataire universel délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 juin 2024 :

Madame Colette Claudette PARISOT, en son vivant retraitée, demeurant à BACONNES (51400), 6 rue des Bourgs. Née à BACONNES (51400), le 11 février 1939.

Veuve de Monsieur Albert GAREL et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SUIPPES (51600) (France), le 17 novembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LARDENOIS, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DU LEVANT», titulaire d'un Office notarial à MOURMELON LE GRAND, 70 rue du Général Gouraud, le 28 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LARDENOIS, Notaire à MOURMELON-LE-GRAND (51400), 70 rue du Général Gouraud, référence CRPCEN : 51010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2606204

M^{me} Christiane
BIGOTAvis de dépôt de
testament

Par testament olographe du 5 juillet 2024, Madame Christiane Marie-Thérèse BIGOT, née à ETAMPES, le 15 mai 1943, demeurant à REIMS (51100), 2 place Paul Claudel, veuve de Monsieur Jacques Gabriel Henri GAUTRELET, décédée à REIMS, le 08 avril 2026, a institué un légataire à titre universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Romain SHALGIAN, suivant procès-verbal en date du 07/05/2026.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL (51350), Notaire chargé du règlement de la succession. M2606235

SCP Florent ROBERT,
Notaire,
RILLY-LA-MONTAGNE (51500),
Place de la RépubliqueM^{me} Josette
RICHARDAvis de saisine de
légataire universel délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 septembre 2020,

Madame Josette Denise RICHARD, en son vivant retraitée, demeurant à BEZANNES (51430) 22 rue Georges Charpak EHPAD Sourire Champenois. Née à BERRY-AU-BAC (02190) , le 4 octobre 1937. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BEZANNES (51430) (FRANCE), le 21 février 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnel BERTRAND, le 13 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Arnel BERTRAND, Notaire à RILLY-LA-MONTAGNE (Marne), référence CRPCEN : 51064, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2606349

M^{me} Elfride
BOZZETTOAvis de saisine de
légataire universel délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 mars 2023, Madame Elfride BOZZETTO, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Marc WAUTHIER, demeurant à REIMS (51100), 1 rue Jean Baptiste de la Salle, née à CODIGORO (Italie), le 24 mai 1929, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Franck LESCOUT, Notaire associé de la société par actions simplifiée «Vincent CROCHET, David MENNRETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT et Franck LESCOUT, Notaires associés d'une société titulaire d'Offices notariaux», dont le siège social est à REIMS (Marne), 15 rue Clovis, nommé pour exercer en l'Office notarial situé à REIMS (Marne), 4 cours Jean-Baptiste Langlet, le 2 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Franck LESCOUT, Notaire à REIMS 51100, référence CRPCEN : 51087, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2606253

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.01005 - 26 BARTHOU
- 3A

Appartement - 26 Bd Barthou - REIMS -T3 - 54.05 m²Carrez - lot 67 - DPE : E - Cave - Stationnement en Extérieur - ref - ER.01005 - 75 300 €.

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail uniquement. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et pas de frais de notaire pour les locataires PLURIAL NOVILIA. M2606295

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Maître Camille HUGET
Notaire

3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

«CASA MIA»

AVIS DE CESSION

«Suivant acte reçu par Me Camille HUGET, le 30 avril 2026, enregistré à SPFE ARDENNES, le 27 mai 2026, Volume 2026N numéro 426,

La société dénommée «GALLUZZO», Société par actions simplifiée au capital de DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), dont le siège social est à GIVET (08600), 17 quai des Remparts. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN OU au registre national des entreprises et identifiée sous le numéro unique d'identification 790 596 159.

A cédé à La société dénommée «CASA MIA», Société à responsabilité limitée au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à GIVET (08600), 17 quai des Remparts. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN et identifiée sous le numéro unique d'identification 102415924, représentée par Monsieur Florentin MIGNON, né à REVIN (Ardennes), le 12 décembre 1990, demeurant à HAM SUR MEUSE (08600), 69 Ter rue du Gistrois, agissant en qualité de gérant,

Le FONDS DE COMMERCE de RESTAURANT - PIZZERIA - GLACE, exploité à GIVET (08600), 17 quai des Remparts, connu sous le nom de «CASA MIA».

Moyennant le prix de DEUX CENT TRENTE-CINQ MILLE EUROS (235.000,00 €)

Entrée en jouissance : 01 mai 2026

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Camille HUGET, notaire à GIVET (08600), 3 place Méhul, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).»

Pour insertion - Me Camille HUGET M2606352

CONSTITUTION

DE SOCIETE



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

RACINES ET TOIT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 Grande Rue, 08300 SEUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEUIL du 21 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : RACINES ET TOIT

Siège : 31 rue Grande, 08300 SEUIL

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au

Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - Construction de bâtiments et structures à ossature bois

- Chauffage, climatisation, ventilation, plomberie

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Sébastien LEGER, demeurant 31 Grande Rue, 08300 SEUIL

La Société sera immatriculée au

Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président M2606147

Holding Velin

SARL au capital de 30 €
Siège social : ZA Bellevue
08500 Les Mazures

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date du 11/05/2026, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL

Dénomination : Holding Velin

Capital : 30 € divisé en 30 parts de 1 €

Siège social : ZA Bellevue, 08500 Les Mazures

Objet :

- la prise de participation dans tout type de sociétés, ainsi que l'animation et la gestion de tout groupe de sociétés, l'animation et la gestion de toutes filiales ou participations détenues directement ou indirectement ;

- la gestion des titres, droits sociaux et valeurs mobilières constituant son patrimoine ;

- la participation à la conduite de la politique de ses filiales et le cas échéant la fourniture de tous services spécifiques dans le domaine notamment commercial, marketing, administratif, juridique, comptable informatique, financier ou immobilier... ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérance : Laurent Velin

La Société sera immatriculée au RCS de Sedan

Pour avis La Gérance M2606332

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



FCOM
Expertise-Comptable

VINC-ISA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 Place des Sorbiers
08400 GRIVY LOISY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRIVY LOISY (08400) du 21 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : VINC-ISA
Siège social : 1 Place des Sorbiers, 08400 GRIVY LOISY

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'alinéation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et généralement, toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Isabelle FLEGER et Monsieur Vincent THIBAUT BELET, demeurant ensemble à GRIVY LOISY (08400), 1 Place des Sorbiers.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis :
La gérance.

M2606159

A.B CarMotion

Par acte SSP du 23/05/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : A.B CarMotion.

OBJET SOCIAL : Achat, vente, reprise et dépôt-vente de véhicules neufs et d'occasion.

SIÈGE SOCIAL : 6 Bis rue de Rohan - 08090 AIGLEMONT.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. Bouchareb Adel, demeurant 6 Bis rue de Rohan - 08090 AIGLEMONT.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.

M2606243



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES
Maître Benjamin COEURIOT
36 Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SCI FIOLC

Acte : reçu par Maître Benjamin COEURIOT du 22 mai 2026
Dénomination : SCI FIOLC
Forme : SOCIETE CIVILE

IMMOBILIERE

Capital Social : MILLE HUIT CENTS EUROS (1 800,00 €)

Siège Social : CHARLEVILLE -MEZIERES (08000) 52 rue de Berthaucourt

Objet Social : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers. Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social en respectant le caractère civil.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : Monsieur Fiorenzo demeurant 52 rue de Berthaucourt à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000)

Cession de parts sociales : libre entre associés.

Pour Avis :

Maître Benjamin COEURIOT

M2606177

OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE

43 rue M^{me} de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SC ELENA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 25/05/2026 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constituée une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SC ELENA

Objet social : - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

- La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis.

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société.

- L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts.- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la SOCIETE.

Siège social : 18 rue du Moulin, 08150 REMILLY LES POTHEES

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M. CHAMBERLAND Maxime 18 rue du Moulin 08150 REMILLY LES POTHEES et M^{me} BAU Alexandra 18 rue du Moulin 08150 REMILLY LES POTHEES

Alexandre MOUZON

M2606223

Office Notarial SUD ARDENNES Arnau DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

«SCI R&I»

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Arnau DELANNOY, Notaire à ASFELD, le 22 mai 2026, a été constituée la société civile dénommée «SCI R&I».

SIÈGE SOCIAL : BLANZY LA SALONNAISE (08190), 2 voie de Balham.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €).

OBJET SOCIAL : - La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ;

- L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés sauf entre associés.

NOMMÉ PREMIER GÉRANT DE LADITE SOCIÉTÉ : Monsieur Gaëtan Jean-Luc Gérard COLLET, chef d'entreprise, demeurant à BLANZY LA SALONNAISE (08190), 2 Voie de Balham.

M2606306



T2C

Société par actions simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social :
34 rue de Montigny aux Bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 26 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : T2C.

SIÈGE : 34 rue de Montigny aux Bois - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 100 €.

OBJET : - L'acquisition, par tous moyens, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations ;

- L'acquisition par tous moyens, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle deviendrait propriétaire ;

- La gestion, l'organisation, l'optimisation du patrimoine familial ; Sur délibération expresse de l'assemblée générale extraordinaire, la mise à disposition gracieuse de ses actifs aux associés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

M2606272

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Thomas VALSESIA, demeurant 34 rue de Montigny aux Bois - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN-08200.

Pour avis : Le président.

M2606370

GALLEO BTP

Rectificatif à l'annonce n° M2604925 publiée dans matot-braine.fr du 22/04/2026 concernant GALLEO BTP, il fallait lire : Par acte SSP du 25/04/2026. M2606247

MARCEL

Aux termes d'un ASSP en date du 18 mai 2026, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MARCEL

Objet social : La société a pour objet : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 3 La Cressonnière 08090 AIGLEMONT (Ardennes)

Capital social : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : - M^{me} STEFANON Marion, demeurant 3 La Cressonnière 08090 AIGLEMONT (Ardennes)

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN

Pour avis : La gérance

M2606172

MODIFICATION

DE STATUTS



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

F.B.A.

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 Euros
Siège social :
Zl de Braux, Rue de la Pierre Saint -Martin
08120 BOGNY SUR MEUSE
538 489 501 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision unanime en date du 01/04/2026, la collectivité des associés de la société F.B.A. a décidé de transférer le siège social du Zl de Braux, Rue de la Pierre Saint-Martin - 08120 BOGNY SUR MEUSE au 6 allée des Grands Ducs - 08120 BOGNY SUR MEUSE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La présidente.

M2606272

LOUIS DU CHAMPY

EARL au capital de 264 080 €
Siège social : 2 rue du Moulin Les Champys
08240 NOUART
437 738 289 RCS SEDAN

L'AGE du 10/04/2026 a décidé à compter du 10/04/2026 :

- de transformer la société en GAEC sans la création d'un être moral nouveau

- de nommer à compter de cette même date Madame Camille LOUIS-MANSART cogérante qui le devient avec Monsieur Pascal LOUIS et Madame Valérie MANSART, demeurant tous les trois au 2 rue du Moulin, les Champys 08240 NOUART

- de modifier la dénomination qui devient «LOUIS»

Son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

M2606187

ETABLISSEMENTS MOINY SZYDLOWSKI

SARL au capital de 177.750 €
Siège social :
1505 Route de Maubert
08230 ROCROI
794 568 618 RCS SEDAN

Par AGE du 10/03/2026, les associés ont décidé de réduire le capital social de 177.750 € à 118.500 € par rachat et annulation de 5.925 parts appartenant à un associé cédant, sous réserve de l'absence d'opposition de la part des créanciers sociaux.

Suivant PV établi le 30/04/2026 par la gérance, il a été constaté qu'aucune opposition de la part des créanciers n'a été signifiée, et qu'en conséquence, la réduction du capital est devenue définitive.

Cette réduction entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : 177.750 € - Nouvelle mention : 118.500 €

Les statuts sont modifiés en conséquence.

M2606334

«SCI MANIC»

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 RUE D'AVENAY
51150 AY CHAMPAGNE
477 694 319 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 RUE D'AVENAY, 51150 AY CHAMPAGNE au 10 Rue de Bitburg Zl de Pargny 08300 RETHEL à compter du 1^{er} mars 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 477 694 319 RCS REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 05/07/2004, a pour objet social l'acquisition de tous immeubles, leur administration, leur exploitation par bail, location et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis La Gérance

M2605744

MFP

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
4 route de Rubécourt
08140 BAZEILLES
888 525 615 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MFP a décidé de transférer le siège social du 4 route de Rubécourt - 08140 BAZEILLES au 65 rue Bourzinet - 08140 VOUIERS à compter du 24 mars 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2605961

L'ART DU BOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Rue Neuve, 08190 AVALUX
488 167 859 RCS SEDAN

L'AGE du 30/04/2026 a :

- approuvé l'apport partiel d'actif par la société L'ART DU BOIS au profit d'AGENCEMENT MENUISERIE DE CHAMPAGNE de sa branche complète et autonome d'activité de travaux de menuiserie bois et bâtiment et d'ébénisterie

- modifié la dénomination sociale pour adopter «Augusti Menuiserie»

- transféré le siège social au 9 rue Vignerot, 02190 BERRY-AU-BAC M2606171

Par PVAGE en date du 22.05.2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes :

- Conformément aux dispositions de l'article 881I de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, la société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

- En complément des activités agricoles définies à l'article L311-1 du Code rural, la société peut exercer des activités accessoires de nature commerciales présentant un lien direct avec l'activité agricole, conformément à l'article L320-1 du même code.

Pour avis, le gérant

M2606180

EARL «LES TRENTÉ D'ARPEMENTS»

Société civile
au capital social de 335 760 euros
1 rue de la Fontaine
08250 BOUCONVILLE
849 527 627 RCS SEDAN

Par PVAGE en date du 22.05.2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes :

- Conformément aux dispositions de l'article 881I de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, la société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

- En complément des activités agricoles définies à l'article L311-1 du Code rural, la société peut exercer des activités accessoires de nature commerciales présentant un lien direct avec l'activité agricole, conformément à l'article L320-1 du même code.

Pour avis, le gérant

M2606180

OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE

43 rue M^{me} de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EARL SAINGERY PIERQUET

EARL au capital de 193 635 €
Siège social : rue Grande
08150 AUBIGNY LES POTHEES
RCS de SEDAN n°350 025 094

Avis de modification

L'AGE du 28/05/2026 a décidé à compter du 28/05/2026 de :

- de nommer en qualité de gérante M^{me} FRICOT Marjorie, demeurant 4 rue des quatre Saulx 08150 LEPRON LES VALLEES en remplacement de M^{me} PIERQUET Francine, pour cause de décès.

- transférer le siège social de la société au 4 rue des Quatre Saulx, 08150 LEPRON LES VALLEES.

Modification au RCS de SEDAN.

Alexandre MOUZON

M2606385



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SAS BESTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social :
Route d'Oilly - 08200 ILLY
391 015 302 R.C.S. Sedan

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28/03/2025 que le mandat de la société DUMONT & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes en remplacement.

Pour avis : La présidente.

M2606387

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

BATI ETANCHE CONSTRUCTION

SAS au capital de 10.000 €
Siège social :
4 rue des capucines
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS 514 231 257 SEDAN

L'AGE du 19/05/2026 a décidé de transférer le siège social au 47 avenue ledru rollin, 75012 PARIS, à compter du 19/05/2026. Radiation du RCS de SEDAN et immatriculation au RCS de PARIS
M2606047

DISSOLUTION

DE SOCIETE

MVL IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 37 860 euros
Siège social : 1 Bois du Fay 08220 SEVIGNY-WALEPPE
347 615 411 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2026, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Isabelle VILAIN demeurant 1 Bois du Fay 08220 SEVIGNY-WALEPPE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé : 1 Bois du Fay 08220 SEVIGNY-WALEPPE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur
M2606373

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE SEDAN

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 21 mai 2026

SARL SOCIETE TRANSPORT TRANSARDEN, 1 bis rue friedrich roda, 08160 Nouvion-sur-Meuse, RCS Sedan 953 684 453. Transport public routier de marchandises, commissionnaire de transport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606209

HOEKMAN (nom d'usage HOEKMAN EIRL (EI)) Alban, 16 boulevard de Lattre de Tassigny, 08200 Sedan, RCS Sedan 791 289 143. Professeur indépendant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606210

SAS 109, 15 rue des Juifs, 08700 Joigny Sur Meuse, RCS Sedan 811 160 258. Organisme de formation professionnelle et édition d'ouvrages, dans le domaine du marketing et de la communication éthique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606211

GIRAUD (nom d'usage GIRAUD (EI)) Yannick, 5 rue de la Terre des Moines, 08290 Blanchefosse-et-Bay, RCS Sedan 842 168 668. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606212

DOUCET (nom d'usage DOUCET (EI)) Philippe, 9 rue de Mon Bijou Apt 40 Etage 3, 08600 Givet, RCS Sedan 947 704 235. Nettoyage des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606213

SAS KARADENIZ MOUZON, avenue de la Paix, 08210 Mouzon, RCS Sedan 982 344 988. Epicerie, alimentation générale, spécialités à emporter, produits frais, surgelés, vente d'électroménager, bimboloterie, tapis, petits meubles et articles divers non alimentaires, au détail, en gros, toutes ces activités pouvant être exercées en magasin et/ou en vente ambulante. - Boucherie Halal, charcuterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606214

SAS CHICKEN THAI, 69A rue Bourbon, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 978 106 730. La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place et à emporter. Le développement et l'exploitation par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606217

SAS CAMELIA, 7 place Noiret Chaigneau, 08300 Rethel, RCS Sedan 804 104 487. La vente de lingerie, le commerce de détail de l'habillement et d'accessoires de modes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606218

NANQUETTE (nom d'usage NANQUETTE (EI)) Allison, 7 rue Madame de Sévigné, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 793 785 023. Soins de beauté sous l'enseigne «Allis'nails bar». Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606219

SARL L&M CARTE GRISE, 31 rue Gambetta, 08200 Sedan, RCS Sedan 904 039 724. Etablissement des cartes grises achat et vente de véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606220

PECHENARD (nom d'usage (EI)) Emilien Fernand Jacques, 23 rue Haute, 08090 This, RCS Sedan 452 149 842. Entretien d'espaces verts et travaux spécialisés en abattage et élagage délicats, création de massifs, exploitant forestier, broyage. Jugement du tribunal de commerce de Sedan en date du 21 mai 2026, prononçant l'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de Pechenard Emilien à l'encontre de la SARL Ept 08, dont le siège est Lieu-dit «La Gare de Sury», 08090 This, immatriculée au RCS sous le numéro 929 691 251 et confirmant la désignation du liquidateur : Selari Charles Brucelle, prise en la personne de Maître Brucelle. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606225

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 21 mai 2026

SAS SB BAT, 3 bis rue Albert Caquot, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 980 595 805. Tous travaux de maçonnerie générale comprenant la construction ou la rénovation et toutes opérations se rattachant à l'objet social. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mai 2026, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606215

SAS BARBEUR MO', 57 rue du 11 Novembre, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 982 239 147. Salon de coiffure, Barbeur, achat et vente de tous produits et articles de coiffure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mai 2026, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel Elodie Bayle, prise en la personne de Maître Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2606216

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX MIGUET

Monsieur Daniel MIGUET, retraité, né à MONTFERMEIL (93370), le 21 décembre 1950 et Madame Monique Raymonde Léa TASSART, retraitée, née à OUTREAU (62230), le 13 février 1951, demeurant ensemble à SEDAN (08200), 44 allée du Château Titeux, mariés à la Mairie de SEDAN (08200), le 27 décembre 1969, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN, Notaire à SEDAN, le 22 mai 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN, Notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.
Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN.
M2606274

EPOUX CAMUS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Florent COLAS Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 36, cours Briand (CRPCEN 08004), le 22 mai 2026,

Monsieur Renaud Tony CAMUS et Madame Pauline Marie TOPIN, demeurant ensemble à VILLERS SEMEUSE (08000), 42, rue Jean-Baptiste CLÉMENT,

Mariés à VILLERS SEMEUSE (08000) le 20 septembre 2025 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Florent COLAS, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 36, cours Briand.

Pour Avis, Maître Florent COLAS.
M2606364

AVIS DIVERS

GALLEO BTP

SAS au capital de 100 €
Siège social : 3 chemin de Terron
08160 VENDRESSE
RCS de SEDAN

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2604925 sur Petites Affiches Matot Braine du 22/04/2026.

Il fallait lire : Par acte SSP du 25/04/2026

Le Président, RAZJIVINE Evgueni
M2606208

ANNONCES LEGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Aube

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS

M. Jean-Luc MATHUS / MATHUS

Cession de fonds artisanal

Suivant acte authentique reçu par Me LAPIERRE le 22/05/26 à BAR SUR SEINE ;

M. Jean-Luc MATHUS, demeurant 12 chemin des Pêcheurs - 10110 BAR SUR SEINE, immatriculé au greffe TROYES sous le n° 420 697 096 ;

A cédé à : MATHUS, SASU, capital de 5.000 €, sise 7 rue de la République - 10110 BAR SUR SEINE, immatriculée au greffe TROYES sous le n° 104 644 489.

Moyennant le prix de 90.000 € son fonds artisanal de coiffure exploité 7 rue de la République - 10110 BAR SUR SEINE.

Entrée en jouissance au 22/05/26.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Me Julien LAPIERRE, Notaire à BAR SUR SEINE (10110), 4 E faubourg de Champagne.
M2606192

CONSTITUTION

DE SOCIETE



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SAS FRABOT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social :
2 route de Palis, 10160 PLANTY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS FRABOT
Siège : 2 route de Palis, 10160 PLANTY

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : L'achat, la vente, le négoce, l'import et l'export de bois de chauffage sous toutes ses formes (bûches, granulés, pellets, briquettes, bois densifié) ;

Le stockage, le conditionnement et la distribution de combustibles bois et produits dérivés pour le chauffage domestique ou industriel ;

La vente de produits connexes à l'énergie bois, tels que les allume-feux, les produits d'entretien de cheminée et accessoires de stockage ;

La livraison de marchandises par tous moyens de transport terrestre ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Damien FRABOT, demeurant 2 route de Palis, 10160 PLANTY

Directeur général : Virginie FRABOT, demeurant 2 route de Palis 10160 PLANTY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.
M2606042



EXPERTISE COMPTABLE

AUX PANIERS FRAIS

Société à responsabilité limitée de famille
Au capital de 30 000 euros
Siège social :
2 Bis Grande Rue de Nuisement
10140 PUIITS ET NUISEMENT

Constitution

Par acte sous seing privé du 20 mai 2026 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée
DENOMINATION : AUX PANIERS FRAIS

SIÈGE SOCIAL : 2 Bis Grande Rue de Nuisement 10140 PUIITS ET NUISEMENT

OBJET : Exploitation maraîchère : culture de légumes, de melons, de racines et de tubercule.

Achat-revente de fruits et légumes ainsi que de produits du terroir (viande, produit laitier).

Location matériel agricole, Exploitation horticole.

La fourniture d'énergie, et la distribution de services et de biens liés à la consommation, la production d'énergie et la réduction de consommation énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, la commercialisation de biens et de services d'assistances auprès des consommateurs,

DURÉE : 99 années
CAPITAL : 30 000 euros
GERANCE : Monsieur Maxime MASSON, demeurant 2 Bis Grande Rue de Nuisement 10140 PUIITS ET NUISEMENT,

Madame Marion VELASCO, demeurant 2 Bis Grande Rue de Nuisement 10140 PUIITS ET NUISEMENT,

CESSION DE PARTS : 1 Toutes cessions de parts sociales entre associés sont libres.

2 Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins la majorité des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de Troyes.

Pour avis

M2606202



«JALA»

Constitution de la SCI

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 26 mai 2026, a été constituée la société civile dénommée «JALA».

SIÈGE SOCIAL : LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), 7 impasse Général Sarraill.

CAPITAL SOCIAL : Cent Euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales d'un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties telles qu'une garantie réelle sur ces mêmes biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.

GERANCE : Monsieur Arnaud Léopold Fernand PANIGEON, gérant de société, demeurant à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), 7 impasse Général Sarraill.

M2606294

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube


SCI HUGOT DM
 6 RUE DU MARECHAL JOFFRE,
 10270 LUSIGNY SUR BARSE
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUSIGNY SUR BARSE du 13 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
 Dénomination sociale : SCI HUGOT DM

Siège social : 6 RUE DU MARECHAL JOFFRE, 10270 LUSIGNY SUR BARSE

Objet social :
 - L'acquisition, l'administration, la gestion et la propriété de tous biens et droits immobiliers,
 - La mise à disposition gratuite de tous biens immobiliers dont la société serait propriétaire,

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
 Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :
 - Monsieur Damien HUGOT, demeurant 24 Rue de Millery, 10270 LUSIGNY SUR BARSE
 - Monsieur Matthieu HUGOT, demeurant 6 Rue de la Montée du Gris, 10260 MONTCEAUX LES VAUDES

Clauses relatives aux cessions de parts :
 - Agrément requis dans tous les cas
 - Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Tribunal de commerce de TROYES.
 Pour avis La Gérance

M2605993

«Terre Commune»**Avis de constitution**

Par acte sous seing privé des 13, 14, 15, 16, 17 et 21 mai 2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée
 Dénomination : «Terre Commune»
 CAPITAL : 200 000 €
 SIEGE : Lieudit les Epinettes ZA20 10170 PREMIERFAIT

OBJET :
 L'étude, le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'une plateforme de méthanisation ;

La production et la commercialisation d'énergie, telle que biogaz, biométhane, chaleur ou électricité à partir de processus de méthanisation issu de produits et sous-produits majoritairement agricoles ;

L'achat et la vente de déchets et sous-produits issus de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire ;

L'achat et la vente de déchets, produits et co-produits agricoles ;

La gestion, la production, la valorisation et la commercialisation des sous-produits issus de la méthanisation et du compost ;

Le semis de CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique) et autres cultures ;

La production et/ou l'épandage d'engrais, composts et amendements ;
 L'ensilage et le pressage de paille ;
 La réalisation de prestations de conseil, études, assistance et accompagnement pour la mise en place de projets liés à la production et la commercialisation d'énergie renouvelable par la méthanisation ou par tout autre moyen.

DURÉE : 99 années
 ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
 Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Adrien PERRIER, demeurant 6 rue Notre Dame 51230 CORROY
 DIRECTEURS GENERAUX
 Monsieur Mikael PAREY, demeurant 9 Grande Rue 10700 CHAMPIGNY-SUR-AUBE
 Monsieur Ludovic FRANQUET, demeurant 3 Etang des Bouillons 10700 ALLIBAUDIÈRES
 Monsieur Romain GALLOIS, demeurant 19 rue Victor Hugo 10230 MAILLY-LE-CAMP
 Monsieur Bastien CHARLOT, demeurant Ferme de la Bonne Espérance 51320 MONTEPREUX
 Monsieur Cédric JULLIEN, demeurant 100 Grande Rue 10240 ISLE-AUBIGNY
 Monsieur Thierry GUYOT, demeurant 61 Grande Rue 10170 DROUPT-SAINT-BASLE
 Monsieur Camille COUSIN, demeurant 28 rue des Brasseurs 10700 ARCIS-SUR-AUBE
 IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.
 M2606173

Michèle CLEMENT
 Avocat au Barreau de l'Aube
 Espace HERMES - 7 bd du 1^{er} R.A.M.
 10000 TROYES

EUTECH SAS**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 26 Mai 2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
 DÉNOMINATION : EUTECH SAS
 SIEGE : 129 Avenue du Général Gallieni 10300 SAINTE SAVINE
 OBJET :

• La conception, le développement, l'édition, l'exploitation et la commercialisation de logiciels, applications et plateformes informatiques, notamment en mode SaaS ;

• la fourniture de prestations de maintenance, d'hébergement, d'assistance technique, de formation et de conseil ;

• l'intégration de solutions informatiques, le traitement et l'hébergement de données ;

• le négoce de matériels, logiciels et solutions informatiques ;

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
 CAPITAL : 10 000 euros
 Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions
 Les cessions de titres de l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, toute cession de titres à des tiers est soumise à préemption et agrément la collectivité des associés.

Président de la Société : Monsieur Alex VERNIER, demeurant 129 Avenue du Général Gallieni 10300 SAINTE SAVINE,
 La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de : TROYES.

Le Président.
 M2606302

SCEA «RAVA - G»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 22 mai 2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
 DÉNOMINATION : «RAVA - G».
 SIEGE SOCIAL : Chemin Molotot - 10150 FEUGES.
 OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Elle a également pour objet :
 - L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire ;
 - L'entretien d'espaces verts publics ou privés par éco-pâturage ;
 - Toutes activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole dans la limite des seuils prévus à l'article L. 320-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
 CAPITAL SOCIAL : 5.000 € divisé en 500 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

GÉRANCE : Monsieur Simon MEIRHAEGHE et Madame Sonia MEIRHAEGHE née CHURIN, demeurant ensemble 5 rue de l'Eglise - 10150 FEUGES et Monsieur Alain HERBINET, demeurant 21 rue Trouvassot - 10000 TROYES, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
 Pour avis : La Gérance.
 M2606239

SYGNUS
 Société en nom collectif
 Au capital de 1 000 €
 Siège social : 43 avenue du Général Leclerc
 10200 BAR SUR AUBE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAR SUR AUBE du 18.05.2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif
 Dénomination sociale : SYGNUS
 Siège social : 43 avenue du Général Leclerc, 10200 BAR SUR AUBE
 Objet social : Acquisition, construction, gestion de biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €
 Associés en nom :
 Madame Delphine HERBERT, demeurant 43 avenue du Général Leclerc 10200 BAR SUR AUBE
 Monsieur Yann JENY, demeurant 43 avenue du Général Leclerc 10200 BAR SUR AUBE

Gérance : Monsieur Yann JENY, demeurant 43 avenue du Général Leclerc 10200 BAR SUR AUBE
 Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis La Gérance
 M2606164

CAFFET INVEST
 Société à responsabilité limitée à associé unique
 au capital de 500 Euros
 Siège social :
 17 rue de la Haute Charme
 10000 TROYES

Pour avis : Le président.
 M2606366

MODIFICATION DE STATUTS

LES DOUCEURS DE TROYES
 Société à responsabilité limitée à associé unique
 au capital de 10 000 euros
 Siège social : 56 Rue de Turenne
 10000 TROYES
 983 431 248 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet, l'Associé Unique a décidé de ne pas procéder au remplacement de Madame Manon ALLERBACK, gérant démissionnaire à compter du 31 mai 2025.
 Pour avis : La Gérance.
 M2508261

MONTABERT
 Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
 Siège social : 14 Rue du Château, 10270 MONTAULIN
 882 470 149 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 14 Rue du Château, 10270 MONTAULIN au 115 rue de la Vallée 10390 VERRIERES à compter du 30 avril 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 Pour avis : La Présidente.
 M2605785

SASU METHOD
 Par ASSP en date du 19/05/2023 il a été constitué une SASU à capital fixe dénommée : SASU METHOD.
 CAPITAL : 100,00 €. OBJET SOCIAL : Exploitation d'un salon de coiffure mixte avec prestations de coiffure, soins capillaires, conseil en image et vente de produits et accessoires. Organisation de formations professionnelles continues dans le domaine de la coiffure, ainsi que toutes opérations se rattachant à cet objet. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de TROYES. SIEGE SOCIAL : 54b rue Gornet Boivin - 10100 ROMILLY SUR SEINE. PRESIDENT(E) : M. FREMONDIÈRE Mathieu, Jean-Lou, Jacques pour une durée 99 ans,

aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 25 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
 DÉNOMINATION SOCIALE : CAFFET INVEST.
 SIEGE SOCIAL : 17 rue de la Haute Charme - 10000 TROYES.
 OBJET SOCIAL : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en parties et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières, La location meublée non professionnelle.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
 CAPITAL SOCIAL : 500 €.
 GÉRANCE : Monsieur Sulian CAFFET, demeurant 17 rue de la Haute Charmes - 10000 TROYES, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
 Pour avis : La Gérance.
 M2606238

MODIFICATION DE STATUTS

LES DOUCEURS DE TROYES
 Société à responsabilité limitée à associé unique
 au capital de 10 000 euros
 Siège social : 56 Rue de Turenne
 10000 TROYES
 983 431 248 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet, l'Associé Unique a décidé de ne pas procéder au remplacement de Madame Manon ALLERBACK, gérant démissionnaire à compter du 31 mai 2025.
 Pour avis : La Gérance.
 M2508261

MONTABERT
 Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
 Siège social : 14 Rue du Château, 10270 MONTAULIN
 882 470 149 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 14 Rue du Château, 10270 MONTAULIN au 115 rue de la Vallée 10390 VERRIERES à compter du 30 avril 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 Pour avis : La Présidente.
 M2605785

MODIFICATION DE STATUTS

LES DOUCEURS DE TROYES
 Société à responsabilité limitée à associé unique
 au capital de 10 000 euros
 Siège social : 10, rue de la Tournelle, 10600 BARBEREY ST SULPICE
 897 669 115 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 10, rue de la Tournelle, 10600 BARBEREY ST SULPICE au 82 Grande Rue, 10270 MONTAULIN à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 Pour avis Le Président
 M2605763

ASTEIA CAPITAL
 Société par Actions Simplifiée au capital de 2.937.840 €
 Siège Social :
 20 Chemin de Saint Phal
 10190 Bucey en Othe
 RCS Troyes 987 458 064

Par décisions du 18/05/2026, l'associé unique a décidé :
 - de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social,
 - de réduire le capital social, motivée par des pertes d'un montant de 2.903.483 € pour être ramené à la somme de 34.357 € par diminution de la valeur nominale de chaque action ce qui reconstruit les capitaux propres.
 Les statuts sont modifiés en conséquence
 Mention sera portée au RCS de Troyes
 M2606181

demeurant 10 rue du Général Morand - 93160 NOISY LE GRAND. ADMISSION AUX AG ET DROIT DE VOTE : L'associé unique est seul compétent pour prendre les décisions. Les modalités d'information et de participation prévues par les statuts s'appliquent en cas de pluralité d'associés. CLAUSES D'AGREMENT : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. M2606242

ROZOY GAETAN

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
 Siège social :
 21 Grande Rue
 10240 VAUCOGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAUCOGNE du 26 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
 DÉNOMINATION : ROZOY GAETAN.
 SIEGE :

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

MARION R.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
6 Grande Rue, 10360 Fontette
RCS TROYES 915 390 926

L'assemblée du 30/04/2026 a décidé d'étendre l'objet social de la Société aux activités suivantes : L'activité de négociant-manipulant en vins de champagne. L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles ou viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition à la société des biens dont les associés sont locataires ou propriétaires ou selon toutes autres modalités. La réalisation de prestations de tous travaux et services agricoles et/ou viticoles pour le compte de tiers dont notamment les opérations de taille, d'entretien des vignes et de vendanges. La prise à bail, la location, l'achat, la vente ou l'échange de tous biens immobiliers ou mobiliers nécessaires à l'activité agricole et/ou viticole.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au TCS de Troyes
M2606185

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SOCIETE CIVILE LE RAY

Société civile immobilière
au capital de 9.146,94 €
Siège social :
C/O ARCANES, Impasse Miramar
06300 NICE
Transféré au 2 Rue du Croc
aux Moines 10210 LES LOGES
MARGUERON
443 957 055 RCS NICE

Transfert du siège social

Aux termes des décisions en date du 31/12/2023, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social du C/O ARCANES, Impasse Miramar, 06300 NICE au 2 Rue du Croc aux Moines 10210 LES LOGES MARGUERON à effet du 31/12/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NICE sous le numéro 443 957 055 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 21/07/2008, a pour objet social : «La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, par voie de vente, échange, apport en société ou autrement ; la mise en valeur des ces immeubles, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations et par tous travaux d'amélioration et autres».

Et un capital de 9.146,94 € composé uniquement d'apports en nature.

Pour avis
M2606329

DS LE TRAITER DES HALLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social :
Halles de l'Hôtel de Ville
Case 38, Rue Claude Huez
10000 TROYES
901 399 311 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mai 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de rôtisserie, restauration sur place avec vente de boissons et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2606189

argos
EXPERTISE COMPTABLE

M'CH HABITAT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 1 avenue des Viennes
10440 LA RIVIERE DE CORPS
RCS TROYES 980 346 498

Avis de modification

Aux termes du procès verbal des décisions de l'actionnaire unique en date du 25 avril 2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 25 avril 2026, initialement fixé au 1 avenue des Viennes 10440 LA RIVIERE DE CORPS et du changement d'adresse personnelle de la Présidente, Madame Mimount CHEMLAL.

Le siège social de la Société se situe désormais : Boîte n°126, 31 rue André Beury, 10000 TROYES

Madame Mimount CHEMLAL demeure désormais au 47 A boulevard du 14 juillet 10000 TROYES.

L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES

Pour avis
M2606224

3S INVEST

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
76 avenue Pasteur - 10000 TROYES
910 392 117 R.C.S. Troyes

Par décision du 1^{er} avril 2026, l'associé unique a décidé la transformation de la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

PRÉSIDENT : Monsieur Jaouad LAMRABET, demeurant 11 place des Pins - 10410 VILLECHETIF.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la société est gérée par Monsieur Jaouad LAMRABET, associé unique.

Pour avis
M2606314

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

CHAMPAGNE CRISTIAN SENEZ

SARL au capital de 3.000.000 Euros
Siège social : 10360 FONTETTE
348 036 120 R.C.S. Troyes

En date du 04/05/2026, l'assemblée a décidé de :

- Changer la dénomination sociale qui devient DOMAINE SENEZ ;

- Modifier l'objet social qui devient : La société a pour objet, en France et dans tous les pays : La gestion de ses disponibilités. La propriété de vignes et leur gestion. La vente de son stock de bouteilles de vins de champagne. La détention et la gestion de ses titres de participations. L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société est ou deviendra propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.»

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de TROYES.
M2606378

SCI DU RELAIS DES TEMPLIERS

Société civile immobilière
Capital : 1.524,49 Euros
Avenue de la Gare
10600 PAYNS
R.C.S. Troyes 380 864 587

Au terme de l'AGE du 03/03/2026, l'assemblée générale a constaté le retrait de la gérance de M^{me} Christiane MONJARDET et nommé M. Jacques COMMARMOND et M. David COMMARMOND en remplacement

ANCIENNES MENTIONS :
GÉRANCE : M^{me} Christiane MONJARDET, demeurant 42 Voie Riot - 10600 PAYNS.

NOUVELLES MENTIONS :
GÉRANCE : M. Jacques COMMARMOND, demeurant 42 Voie Riot - 10600 PAYNS ; M. David COMMARMOND, demeurant 05 Rue de l'Agent Bailly - 75009 PARIS 9EME.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2606250

SC E. JOANOT

Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
11 rue du Colonel de Bange
10330 BALIGNICOURT
R.C.S. Troyes 890 544 570

Par AGE du 07/05/2026, les associés ont augmenté le capital social par apports de biens meubles.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 1.000 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 4.000 €.

Pour avis :
La gérance.
M2606259

Studio Be

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social :
43 B Avenue du Général de Gaulle
10410 ST PARRÉS AUX TERTRES
998 960 090 RCS TROYES

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 18 mai 2026, il résulte que Madame Hélène GUILLOT, demeurant 3 Lotissement des Damaris, 10190 FONTVANNES, a été nommée en qualité de Directeur Général.

Pour avis La Présidente
M2606386

ETS RAYMOND PONCELET

SAS au capital de 49.820,34 Euros
Rue des Cloyères
10380 PLANCY L'ABBAYE
582 880 795 R.C.S. Troyes

Par AGE du 20/05/2026, il a été décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du même jour et a nommé présidente, la société SOPARGES, SARL au capital de 101.310 € dont le siège est 425 rue Jean Monnet, Z.A. - 02120 GUISE, immatriculée au R.C.S. de SAINT QUENTIN sous le numéro 384 693 305, pour la durée de la société.

Modification au R.C.S. de TROYES.
M2606154

MATIAS CAETANO ISABEL ARCHITECTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social :
113 Avenue Général Gallieni
10300 SAINTE-SAVINE
831 134 812 - RCS TROYES

Par AGE du 02/03/2026, modification de la dénomination sociale en ARCHITECTE 3C.

Modification sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis,
la gérante.
M2606184

CONVOCAION

Mon Logis®
Simple Anticipation

Société Anonyme d'H.L.M.

«MON LOGIS»
au capital 37.258.683,95 €
Siège social :
44 avenue Gallieni
10300 SAINTE SAVINE
R.C. TROYES B 562 881 292
SIRET n° 562 881 292 00022

Mesdames, Messieurs,
Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Mixte de la Société Anonyme d'H.L.M. «Mon Logis» qui aura lieu le : Lundi 29 juin 2026 à 9h00 Au Château de Droupt Saint Basle (10170) 1 Bis Rue du Jeu de Paume

ORDRE DU JOUR :
De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur la marche de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Approbation du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Examen annuel des conventions réglementées conclues et autorisées au cours de l'exercice antérieur

- Renouvellement du mandat de cinq Administrateurs, d'un Censeur et ratification du mandat d'un Censeur ;

- Quitus aux administrateurs ayant été en fonction durant l'exercice écoulé ;

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Présentation des rapports du Conseil d'Administration et des rapport spéciaux du Commissaire aux Comptes

- Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles de la société, d'un montant de 499 986,50€ avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de l'actionnaire de référence ACTION LOGEMENT IMMOBILIER.

- Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce

- Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration et au Directeur Général pour la réalisation matérielle de ladite augmentation de capital,

- Modification des statuts en lien avec cette augmentation de capital

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité

Seules seront portées à l'ordre du jour les questions d'ordre général pouvant intéresser cette Assemblée et qui auront été posées par écrit huit jours au moins avant cette réunion.

Nous nous permettons d'attirer l'attention de Mesdames et Messieurs les actionnaires sur les dispositions suivantes. A défaut d'assister personnellement à cette Assemblée, chaque actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules ci-après :

1°) adresser une procuration au profit de la Société sans indication de mandataire,

2°) voter par correspondance,

3°) donner une procuration à un autre actionnaire.

Le Président, Michel AKOUM
M2606309

POURSUITE D'ACTIVITE

INTERAXYS

SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 8 boulevard Victor Hugo
10000 TROYES
RCS de TROYES n°801 990 235

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

L'AGE du 28/04/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES.

José Gramdi
M2606315

DISSOLUTION

DE SOCIETE

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

PROVINCE ASSURANCES COURTAGE

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 310 euros
Siège social :
1 Impasse FERNAND RAGON
10430 ROSIERES PRES TROYES
483412441 RCS de TROYES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025. Madame Djamilia DOLHAN née CHERFAOUI, demeurant 1 Impasse Fernand Ragon 10430 Rosieres Pres Troyes a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social
M2606182

TRAITEUR DE L'HOTELLERIE

SASU en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social : 34 Bis Rue Pasteur,
10150 PONT STE MARIE
Siège de liquidation : 42 Rue du 14
juillet 10410 THENNELIERS
935 353 938 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/02/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Brigitte LESPRIET, demeurant 42 Rue du 14 Juillet THENNELIERS 10410, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 42 Rue du 14 Juillet 10410 THENNELIERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis-La liquidatrice
M2605818

SCI CLOYERES FRANCHISE

L'AGE réunie le 31/03/2026 de la société SCI CLOYERES FRANCHISE, société civile immobilière au capital de 10 000€ dont le siège social est situé 25 Rue des Cloyères 10380 PLANCY L'ABBAYE immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 434 149 803 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François COULON, demeurant 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2605887

SCI COUTROT ROZOY

L'AGE réunie le 31/03/2026 de la société SCI COUTROT ROZOY, SCI au capital de 1 524,49 € dont le siège social est situé 25 Rue des Cloyères 10380 PLANCY L'ABBAYE immatriculée au RCS de TROYES sous le n°389 228 362 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François COULON, demeurant 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2605894

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

EMGI

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social : 19 RUE DE LA
REPUBLIQUE
10420 LES NOES-PRES-TROYES
Siège de liquidation : 19 RUE DE LA
REPUBLIQUE
10420 LES NOES-PRES-TROYES
528 583 883 RCS TROYES

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Emilie BARDIN, demeurant 19 Rue de la République, 10420 LES-NOES-PRES-TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 RUE DE LA REPUBLIQUE 10420 LES NOES-PRES-TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur
M2605745

**NOUVEAUX
SERVICES EN LIGNE :
DÉPOSEZ DÉSORMAIS
EN TOUTE AUTONOMIE
VOS ANNONCES sur
annonces.matot-braine.fr**

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Maître ERIC REMY
Notaire

20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

EPOUX BROG/
PETERSINSERTION
CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître ERIC REMY, Notaire sus-nommé, CRPCEN 10032, le 21 mai 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Séparation de biens entre : M^{me} Delphine BROG et M^{me} Charlotte Cécile PETERS, demeurant ensemble à BUCHERES (10800) 16 avenue des martyrs du 24 août.

M^{me} BROG est née à PROVINS (77160) le 19 mars 1990, M^{me} PETERS est née à TROYES (10000) le 27 janvier 1994. Mariées à la mairie de BUCHERES (10800) le 29 juillet 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

de nationalité française.
Les oppositions des créanciers à ce changement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le Notaire.

M2606165

EPOUX
GODEFROYINSERTION
CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Clémence GAUTIER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LES RICEYS (10340), 92 rue Général de Gaulle, CRPCEN 10074, le 27 mai 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Claude Jean Lucien GODEFROY, retraité, et Madame Maria da Conceicao DA SILVA, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-JULIEN -LES-VILLAS (10800) 4 rue Georges Dheilly.

Monsieur est né à AMPLEPUIS (69550) le 24 février 1944, Madame est née à ANHA (PORTUGAL) le 17 août 1949.

Mariés à la mairie de MONTAULIN (10270) le 14 novembre 2009 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bertrand SMAGGHE, Notaire associé à TROYES (10000), le 14 août 2009.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

M2606327

AVIS DIVERS

Madame Madeleine
Thérèse Jeanne
TRICHÉAvis de saisine d'un
légataire universel délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18
novembre 2016

Par testament olographe fait à TROYES en date du 26 août 2019, Madame Madeleine Thérèse Jeanne TRICHÉ, en son vivant retraitée, demeurant à TROYES (10000) 27 avenue du Major Général Georges Vanier.

Née à MARIGNY-LE-CHATEL (10350), le 10 septembre 1930. Veuve de Monsieur Serge Emile MILLOT et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à TROYES (10000) (FRANCE), le 4 mai 2025.

A institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Marie BOUTHIER, Notaire à PARIS suivant procès-verbal en date du 2 mars 2026 suivi d'un acte complémentaire dressé par ledit Notaire le 20 mai 2026 constatant la saisine du légataire universel. Les copies authentiques de ces deux actes ont été adressées au greffe du Tribunal de Grande Instance de TROYES et réceptionnées le 26 mai 2026.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Marie BOUTHIER, Notaire à PARIS (75014), 30 place Denfert Rochereau, CRPCEN 75041, dans le mois suivant la réception par le greffe des deux expéditions susmentionnées.

Pour avis.
Maître Marie BOUTHIER

M2606324

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYESSuccession
Madeleine
PAPILLONAVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAÏ D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 février 2023 : Mademoiselle Madeleine Lucie Henriette PAPILLON, en son vivant retraitée, née à MACEY (10300), le 30 décembre 1926, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, demeurant à MONTGUEUX (10300) 15 rue du Moulin, décédée à SAINTE-SAVINE (10300) (FRANCE) le 16 février 2026, a consenti un legs universel.

Ces dispositions testamentaires ont été déposées au rang des minutes de Maître Julien CHATON, Notaire à TROYES, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 24 mars 2026.

Ce procès-verbal a fait l'objet d'un acte complémentaire reçu par Maître Julien CHATON, Notaire à TROYES, le 11 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice des droits des légataires universels pourra être formée par écrit par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julien CHATON, Notaire, associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «JONQUET-CHATON, notaires associés», ayant son siège à TROYES (10000), 11 rue Paul Dubois à référence CRPCEN : 10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TROYES de l'expédition de l'acte complémentaire constatant que les conditions de la saisine sont remplies.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2606108

CLOTURE

DE LIQUIDATION

TRAITEUR DE
L'HOTELLERIE

SASU en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social :
34 Bis Rue Pasteur
10150 PONT STE MARIE
Siège de liquidation :
42 Rue du 14 Juillet
10410 THENNELIERES
935 353 938 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 04/05/2026 au 42 Rue du 14 juillet 10410 THENNELIERES, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Brigitte LESPRI, demeurant 42 Rue du 14 juillet 10410 THENNELIERES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation rétroactivement à compter du 28/02/2026. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - La Liquidatrice

M2605845

SCI CLOYERES
FRANCHISE

L'AGO du 31/03/2026 de la société SCI CLOYERES FRANCHISE, SCI en cours de liquidation au capital de 10 000 euros dont le siège social est situé 25 Rue de Cloyères 10380 PLANCY L'ABBAYE et dont le siège de liquidation est situé 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE immatriculée au RCS de TROYES sous le n°434 149 803 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François COULON, demeurant 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2605893

SCI COUTROT-
ROZOY

L'AGO réunie le 31/03/2026 de la société SCI COUTROT-ROZOY, SCI en cours de liquidation au capital social de 1 524,49 euros dont le siège social est situé 25 Rue des Cloyères 10380 PLANCY L'ABBAYE et dont le siège de liquidation est situé 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 389 228 362 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François COULON, demeurant 12 Rue de la Fosse aux Loups 51260 ANGLURE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2605896

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

CASTEL CUISINES

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social :
50 avenue du Général De Gaulle
02400 ESSOMES SUR MARNE
En cours d'immatriculation au RCS de
SOISSONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 mai 2026 à Château-Thierry, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CASTEL CUISINES
Siège : 50 avenue du Général De Gaulle, 02400 ESSOMES SUR MARNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 40 000 euros
Objet : la vente, la distribution et l'installation de cuisines, meubles et accessoires de cuisine, la conception et la réalisation de projets d'aménagement intérieur, le conseil en agencement et décoration ainsi que la commercialisation de produits et services liés à l'ameublement et à la cuisine.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Thomas LEROY-DUCARDONNOY, demeurant 25 rue Saint Emilion 02400 MONT SAINT PÈRE.
Directeur général : Madame Laura LEROY-DUCARDONNOY, demeurant 25 rue Saint Emilion 02400 MONT SAINT PÈRE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

Pour avis Le Président

M2606383

MODIFICATION

DE STATUTS



CLEANEANCE

SARL au capital de 12 000 €
Siège social : 20 Avenue de Laon
02200 SOISSONS
RCS de SOISSONS n°807 422 308

AVIS DE MODIFICATION

En date du 23/06/2025, l'associé unique a décidé à compter du 23/06/2025 d'augmenter le capital social de 388 000 € par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte «Autres Réserves» de la Société. en le portant de 12 000 € à 400 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de SOISSONS.
M2605947

ETS COLAS
PEZERIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 €uros
Siège social :
20 rue d'Hirson
02550 ORIGNY EN THIÉRACHE
804 836 971 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ETS COLAS PEZERIL a décidé de transférer le siège social du 20 rue d'Hirson - 02550 ORIGNY EN THIÉRACHE au 6 rue Marcel Bourgeois - 02500 HIRSON à compter du 15 avril 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis :
La gérance.

M2606186

HOLDING LEMOINE

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €uros
Siège social :
Rue Paul Emile Victor
ZAC du Bois de la Chocque
02100 ST QUENTIN
479 245 953 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une décision unanime des associés du 1^{er} mai 2026, Monsieur Vincent Lemoine, demeurant 11 ter rue Maurice Duverget 02100 MORCOURT a été nommé directeur général.

Pour avis :
Le président.

M2606248

LEMOINE STORE
DECO

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €uros
Siège social :
Rue Paul Emile Victor
ZAC du Bois de la Chocque
02100 ST QUENTIN
350 740 981 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une décision unanime des associés du 1^{er} mai 2026, la société HOLDING LEMOINE, sise Rue Paul Emile Victor, ZAC du Bois de la Chocque - 02100 ST QUENTIN a été nommée présidente, en remplacement de Monsieur Philippe Lemoine, démissionnaire.

Pour avis :
Le président.

M2606249

DISSOLUTION

DE SOCIETE



SCI VAILLY 28

Société civile immobilière
Capital social 1.000,00 €uros
Siège social :
ARCY SAINTE RESTITUE (02130)
6 rue d'Arcy
R.C.S. de Soissons n° 813 014 248

Avis de dissolution de
société

Par assemblée en date du 15 mai 2026, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile dénommée «SCI VAILLY 28», liquidateurs de la société :

- Monsieur Didier Thierry PIOT, agriculteur, demeurant à SOISSONS (02200), 6 rue de l'Hôpital.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis : Le Notaire,
Maître Laurent LUTUN.

M2606380

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÉGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...

Patrick Deloche. Gérant de la Ferme du Lion d'Or, à Jandun, dans les Crêtes Préardennaises, et porté par la passion du terroir et des traditions rurales, il a progressivement transformé cette exploitation en un véritable lieu de vie et de partage autour de produits issus de son élevage.

Par amour de l'authenticité



Patrick Deloche a su faire de la ferme du Lion d'Or un espace vivant où se mêlent agriculture, gastronomie, tourisme rural, transmission et convivialité.

Patrick Deloche a grandi très tôt avec les valeurs du monde rural et de l'agriculture ardennaise. « J'ai passé toute ma jeunesse avec les pieds dans les bottes et au cul des vaches en suivant systématiquement mes parents Cécile et Bernard. L'agriculture, je suis donc né dedans. Mais à la ferme, j'aimais aussi toucher à la maçonnerie, fabriquer des choses que j'accrochais au tracteur et aussi souder ». Tout naturellement, Patrick obtient son Brevet de technicien agricole, « l'équivalent du Bac », au lycée agricole de Rethel. Et, très tôt engagé dans la vie agricole locale, il rejoint ses parents sur l'exploitation de Jandun avec le statut d'aide familial.

Parallèlement à cela, de 22 à 27 ans, il remplit aussi des mandats professionnels pour les Jeunes Agriculteurs. « Je leur ai prêté main forte jusqu'à occuper le poste de secrétaire général pendant près d'une décennie. Au cours de cette expérience marquante qui a forgé mon attachement au territoire, à la transmission et à la défense du monde paysan, je me suis aussi familiarisé avec le fonctionnement de divers organismes : MSA, Crédit Agricole, coopératives, Chambre d'Agriculture, ou le Groupement de défense animale du bétail au sein duquel j'ai été stagiaire administrateur. J'ai aussi organisé des concours de labour et fait de l'événementiel pour fédérer les jeunes ».

À la même époque, Patrick Deloche

poursuit également son engagement local en devenant adjoint municipal de la commune, participant activement à la vie et au développement rural de son territoire.

REPRISE DE LA FERME FAMILIALE

En 2000, il s'installe officiellement sur l'exploitation familiale. Il reprend la ferme en s'associant à ses parents.

« J'ai répondu à ma sensibilité car à Jandun, la nature est pleine de richesses et de ressources. Géologiquement, les sols sont riches en argile et en calcaire et l'herbe y pousse toute seule si vous l'entretenez. Sachant pouvoir m'appuyer sur les atouts de ce terroir, je suis donc

« Avec le recul, je pense avoir abouti dans mes ambitions en valorisant mon terroir et en transmettant mes valeurs à mon fils, Emilien, 21 ans. »

devenu éleveur ».

Il y développe alors l'élevage, la production fermière et la transformation artisanale, avec une volonté forte de valoriser les produits locaux et les circuits courts.

« Pour entretenir notre grande prairie de 200 hectares, j'ai jugé bon de faire appel à une diversité d'animaux. Je suis donc allé chercher des vaches montbéliardes dans le Doubs pour développer l'élevage laitier et on a donc fini par mettre ensemble vaches, moutons et

chevaux ».

Viandes, charcuteries, plats cuisinés fermiers et spécialités artisanales sont venus progressivement enrichir l'activité de la ferme, tout en gardant une approche familiale et authentique.

UN BASCULEMENT

À partir de 2012, la Ferme du Lion d'Or prend un tournant majeur avec le lancement d'une importante activité de diversification. Passionné et hyper actif, Patrick Deloche choisit d'ouvrir davantage les portes de son exploitation au public. Il multiplie les visites pédagogiques et guidées, les balades en calèche, les animations autour de la

ferme dont la naissance des agneaux en direct et la participation à la traite et aux soins des vaches, l'accueil touristique, les repas fermiers et les activités autour du patrimoine rural ardennais.

« L'objectif était de faire découvrir aux gens notre savoir-faire et notre métier d'éleveur ». En évoluant alors au-delà du simple cadre agricole, la Ferme du Lion d'Or devient un lieu reconnu dans les Ardennes pour son ambiance conviviale, ses grands espaces, son authenticité et sa capacité à réunir les

gens autour du terroir et du partage. Mariages, réceptions, événements festifs, marchés fermiers et moments familiaux contribuent à faire vivre ce lieu emblématique de Jandun.

« En 2014, la ferme a connu une belle mise en lumière nationale grâce à un reportage de TF1 consacré à l'agnelage. Réalisé par les équipes de Jean-Pierre Pernaut, ce reportage mettant à l'honneur le travail agricole, la transmission des savoir-faire et la vie quotidienne à la ferme a marqué un moment fort dans l'histoire de notre exploitation », se rappelle Patrick.

En 2022, l'ancien relais rural des Crêtes Préardennaises sert même de lieu de tournage aux équipes des films « Tirailleurs » et « La Guerre des Lulus », avec entre autres la présence de Omar Sy. « Une aventure humaine et culturelle qui a encore enrichi l'histoire du lieu » se réjouit-il encore.

OUVERTURE D'UN RESTAURANT

« Les gens qu'on accueillait ici ont exprimé le souhait de vouloir goûter nos produits. Nous nous sommes donc lancés, à partir de 2016, dans une aventure assez particulière en créant d'abord un commerce de produits fermiers tenu par ma mère puis une conserverie avec vingt recettes de grand-mère sous forme de plats cuisinés et bocaux, ce qui nous permet de ne pas gaspiller nos invendus. Cela nous a amenés à embaucher un boucher sur place afin d'écouler tous ces produits dans une dizaine de magasins dépôts à Charleville-Mézières, Sedan, Rethel, Reims et Châlons. Ce qui m'a aussi contraint de suivre une formation d'auto-clavistes à Amiens ».

Et, enfin, le 17 mars dernier, Patrick Deloche a ouvert le restaurant « Le buffet de grand-mère ».

« Nous avons franchi cette nouvelle étape après avoir constaté le succès connu lors des événements festifs que nous organisons déjà les week-ends et pour lesquels on ne désemplassait pas comme en attestent des privatisations quasiment assurées pour toute l'année 2026. Et là encore, on a d'excellents retours. Il y a donc un fort potentiel d'accueil en perspective, ce dont je suis fier car la mise en valorisation de nos produits dans les assiettes est l'aboutissement du métier d'éleveur ».

Aujourd'hui, la Ferme du Lion d'Or dispose d'un atelier laitier avec 80 vaches Montbéliardes produisant 1.000 litres de lait par jour, 200 brebis Texels en sélection, donc de l'agneau de boucherie et aussi une cinquan-

taine de chevaux ardennais dans le cadre d'un programme de maintien et de dressage pour l'attelage. Soit un équivalent de dix temps plein en terme d'effectif entre l'exploitation agricole, la conserverie, la boutique, l'activité de traiteur et le restaurant.

La qualité des produits de l'exploitation ardennaise a séduit trois restaurants carolomacériens (La Table d'Arthur, Le Diapason et le 58, Avenue) et même l'Assiette Champenoise chère à Arnaud Lallemand à qui la ferme du Lion d'Or livre une production de 20 kg de beurre par semaine.

« Avec le recul, je pense avoir abouti dans mes ambitions en valorisant mon terroir et en transmettant mes valeurs à mon fils, Emilien, 21 ans. Cette ferme, en tout cas, dégage une âme », note Patrick Deloche qui a aussi ouvert avec sa mère un gîte rural.

PASCAL REMY

1974

Naissance le 7 octobre à Villers-Semeuse.

2000

Il s'installe officiellement sur l'exploitation familiale à Jandun.

2012

« La ferme du Lion d'or » prend un tournant majeur en lançant plusieurs activités de diversification.

2014

L'exploitation connaît une belle mise en lumière nationale avec un reportage de TF1 consacré à l'agnelage.

2026

Patrick Deloche ouvre le restaurant « Le buffet de grand-mère » dans l'enceinte de la ferme du Lion d'or.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

